

LE MAGAZINE DE TOULOUSE SCHOOL OF ECONOMICS

TSE MAG

Vivre l'économie

#9
AUTOMNE
2015

N₂O

CO₂

SF₆

PFC

HFC

CH₄

NF₃

Dossier Spécial
COP21

Piketty, admissions universitaires et médecine du futur

Taille des actionnaires et prise de risque

La Poste : histoire d'une mutation

Chers amis,

La conférence des Nations Unies sur le climat (COP21) qui se tiendra en décembre à Paris est une opportunité historique. C'est une chance pour l'humanité de prendre son destin en main et nous, économistes, avons pour devoir, à cette occasion, de partager nos résultats de recherche sur ces enjeux et de proposer de possibles solutions. Vous trouverez ainsi dans ce magazine un dossier complet sur le sujet comportant des extraits des tribunes signées par plusieurs chercheurs de TSE ainsi qu'un manifeste, signé par plus de 200 économistes du monde entier. Le dérèglement climatique est un obstacle que l'humanité se doit d'écarter, et nous devons, à notre humble échelle, faire notre possible pour contribuer à la réflexion.



Ce nouveau numéro de TSE-MAG est aussi l'occasion, comme les précédents, de plonger dans la richesse et la diversité des chercheurs TSE (y compris nos jeunes recrues) et de leurs travaux. Les économistes de TSE s'intéressent à tout, ou presque, ils inter-agissent avec leurs homologues du monde entier et s'attachent à la découverte de voies scientifiques innovantes.

Ce n'est pour une fois pas Christian Gollier qui rédige avec moi cet édito. Son mandat de Directeur général de TSE s'est terminé fin août, et il est parti pour un an comme professeur invité à l'Université de Columbia (New-York). Nous saluons tout le travail qu'il a réalisé à ce poste et sommes confiants quant aux capacités de ses successeurs. Tout d'abord Patrick Rey, chercheur TSE de longue date, qui assurera l'intérim jusqu'au 1^{er} janvier 2016 quand le nouveau directeur de TSE, Ulrich Hege, prendra ses fonctions. Il est important que la Direction de Toulouse School of Economics se renouvelle régulièrement : chaque arrivée insuffle une nouvelle énergie et porte une vision renouvelée. Il ne fait aucun doute que Patrick Rey et Ulrich Hege vont mener à bien la mission qui leur incombe : renforcer encore l'excellence de TSE et œuvrer à la pérennité de son modèle original. D'autres évolutions, d'autres projets, d'autres profils viendront dans les mois à venir enrichir et consolider la communauté TSE et je suis confiant en notre capacité à promouvoir l'excellence académique et à surmonter les obstacles que Toulouse School of Economics pourrait rencontrer.

Bonne lecture,

Jean Tirole, Président - Toulouse School of Economics



La 21^e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21/CMP11), se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015.

Actualités

- 4 **Nominations et récompenses**
Christian Hellwig, Augustin Landier, Daniel Garrett, Jean Tirole

- 5 **Ulrich Hege, nouveau Directeur Général de TSE**

- 6 **Nouvelle Chaire "Stabilité agrégée et banques centrales"**

Save the date

- 7 **Bienvenue !**



Chercheurs

- 8 **Piketty, admissions académiques et médecine du futur**
Philippe de Donder

- 11 **Structures actionnariales et prise de risque**
Silvia Rossetto

- 12 **Évolution de l'Agriculture Biologique en France**
Michel Simioni

Décideurs

- 21 **AXA : "Un monde nouveau surgit au cœur de l'économie classique"**
Henri de Castries
Président Directeur Général d'AXA

- 24 **Le Groupe La Poste : une institution qui a véritablement réussi sa mutation**
Jean-Paul Forceville, Directeur de la régulation et des affaires institutionnelles et européennes (DRAIE) du Groupe La Poste

Campus

- 28 **Un réseau international pour les diplômés**
Tiphaine Texier

- 29 **Les premiers ambassadeurs dans le monde**
Benjamin Blaye, Hakim Lahlou, Philine Schuseil

- 30 **Tout pour réussir dès le lycée !**

Focus sur les chiffres & agenda

Spécial COP21

- 14 **L'événement**

- 15 **La Tribune : Pour un accord efficace sur le climat**
Christian Gollier et Jean Tirole

- 16 **Les Articles : COP21 - Les économistes de TSE se mobilisent**
Arthur Van Bethem, Mathias Reynaert, Christoph Rheinberger, Nicolas Treich, Christian Gollier, Stefan Ambec, Jessica Coria

- 18 **Des Chiffres & des Faits**

- 20 **Le Manifeste : pour un accord climatique ambitieux et crédible à Paris**

Magazine trimestriel de Toulouse School of Economics
21, allée de Brienne - 31015 Toulouse Cedex 6 - FRANCE - Tél. : +33 (0)5 67 73 27 68

Directeur de la publication : Christian Gollier - Directeur de la rédaction : Joël Echevarria
Rédactrice en Chef : Jennifer Stephenson - Responsable de Production : Jean-Baptiste Grossetti
Ont également participé à ce numéro : Claire Navarro - Priyanka Talim
Conception graphique et rédaction : Yapak
Crédits photos : © Fotolia - © Shutterstock - © Studio Tchiz
P. 21 : © AXA
Tirage : 1 000 exemplaires. Imprimé sur papier offset issu de forêts gérées durablement.
n° ISSN en cours d'enregistrement.



Christian Hellwig

nommé à l'Institut Universitaire de France (IUF)

Par arrêté du Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Christian Hellwig, enseignant-chercheur à TSE, est nommé membre junior de l'IUF à compter du 1^{er} octobre 2015 et pour une durée de 5 ans.

Créé en 1991, l'IUF désigne un ensemble d'enseignants-chercheurs sélectionnés par un jury international pour la qualité de leurs recherches. Il existe deux catégories de membres, les juniors et les seniors. Le statut de membre junior est destiné à des enseignants-chercheurs dont la qualité des recherches est exceptionnelle.

tse-fr.eu/fr/people/christian-hellwig
iuf.amue.fr/

Liste des chercheurs TSE qui font aujourd'hui partie de l'institut :

- Emmanuelle AURIOL
- Jean-Paul AZAM
- Bruno BIAIS
- Helmuth CREMER
- Pierre DUBOIS
- Patrick FEVE
- Jean-Pierre FLORENS
- Christian GOLLIER
- Christian HELLWIG
- Augustin LANDIER
- Michel LE BRETON
- Thierry MAGNAC
- Michel MOREAUX
- Franck PORTIER
- Patrick REY

Augustin Landier

nommé membre du Conseil d'Analyse Economique (CAE)

Augustin Landier, chercheur à TSE, a rejoint le Conseil d'Analyse Économique (CAE). Placé auprès du Premier ministre, le CAE réalise, en toute indépendance, des analyses économiques pour le gouvernement et les rend publiques. Il est composé d'économistes universitaires et de chercheurs reconnus, dont Jean Tirole, le Président de TSE.



tse-fr.eu/fr/people/augustin-landier



Daniel Garrett

récompensé par le Prix CESIFO 2015

Daniel Garrett, jeune chercheur à TSE, a été nommé par le centre de recherche européen CESifo (Center for Economic Studies) lauréat du Prix en micro-économie pour son article "Incoming demand with private uncertainty" présenté lors de la conférence annuelle CESifo 2015 qui s'est déroulée à Munich en mars dernier.



tse-fr.eu/fr/people/daniel-garrett



Jean Tirole

élu à l'académie nationale des sciences américaine

L'académie nationale des sciences américaine (en anglais National Academy of Sciences, NAS) élit chaque année de nouveaux membres à rejoindre l'institution fondée en 1863 par Abraham Lincoln après la guerre de sécession. Jean Tirole fait ainsi partie des 21 personnalités étrangères qui rejoignent l'institution cette année. La NAS a pour mission de fournir des conseils indépendants et objectifs à la nation américaine sur les questions liées à la science et à la technologie.



Jean Tirole, Doctorat Honoris Causa 2015 de l'université romaine Luiss et de l'European University Institute à Florence

L'université romaine Libera Università Internazionale degli Studi Sociali (LUISS) et l'European University Institute ont conféré au Professeur Tirole le titre de Docteur Honoris Causa.

Ulrich Hege est nommé Directeur Général de TSE

Le conseil d'administration de la Fondation Jean-Jacques Laffont - TSE a nommé le Professeur Ulrich Hege au poste de directeur général de Toulouse School of Economics. Ulrich Hege est actuellement doyen associé et directeur du programme doctoral d'HEC Paris.

Ses principaux défis à la tête de TSE seront de renforcer le statut de l'institution dans la compétition pour le leadership académique international, de fédérer les équipes autour d'un projet commun d'excellence en recherche et en éducation supérieure, de consolider et de diversifier les financements de ce projet, et de mettre en œuvre la nouvelle architecture institutionnelle suite à la fusion des trois laboratoires du réseau TSE en une UMR (unité mixte de recherche) unique. Ulrich Hege succédera en tant que Directeur général de TSE à Christian Gollier, en poste depuis 2009, qui aura joué un rôle déterminant dans la création de TSE et de sa Fondation, puis dans l'obtention du LABEX en 2012. Dans la lignée de Jean-Jacques Laffont, et en tandem avec Jean Tirole, il aura été un des principaux acteurs de la réussite de la communauté TSE.

Christian Gollier est depuis septembre à New York pour une année sabbatique en tant que professeur invité au département d'économie de l'Université de Columbia. C'est Patrick REY, professeur à UT1-Capitole - TSE et ancien directeur de l'Institut d'Economie Industrielle, qui assure la direction générale de TSE par intérim jusqu'à l'arrivée d'Ulrich Hege, au 1^{er} janvier 2016. ■



Un accord sera-t-il trouvé lors de la COP21 ?

La 21^e Conférence des Nations Unies pour le Climat se tient à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. L'objectif de cette conférence est la signature d'un accord engageant pour le climat. Pensez-vous que cette conférence se soldera par un accord, aussi peu contraignant soit-il ?

À quelques mois de la conférence COP21, pensez-vous qu'un accord international sera trouvé ? Répondez sur notre blog debate.tse-fr.eu



Nouvelle Chaire "Stabilité agrégée et banques centrales" avec la Banque Centrale du Luxembourg

La Chaire, financée par la Banque Centrale du Luxembourg (BCL), a pour objet de promouvoir la recherche de haut niveau sur les sujets concernant les banques centrales. La coopération entre les deux institutions se fera à travers un ensemble de vecteurs dont notamment des publications communes, des tutorats, des formations, l'organisation de conférences et d'ateliers de travail ainsi que l'accueil mutuel de chercheurs à la BCL et à TSE. La Chaire, qui réunit un ensemble de chercheurs de renom, autour des professeurs Jean Tirole et Patrick Fève, est mise en place pour une durée de cinq ans.

"Nous sommes très enthousiastes, après une suite de contacts dans le passé, d'ancrer à travers la mise en place d'une Chaire Banque Centrale notre coopération avec TSE et Jean Tirole, dont les travaux de recherche ont été couronnés en 2014 par le Prix Nobel d'économie", a déclaré M. Reinesch, actuel gouverneur de la Banque centrale du Luxembourg. "Nous avons pour objectif de renforcer encore le volet de la recherche monétaire, financière et économique à la BCL, dans des domaines de première importance pour les banques centrales. Ce renforcement devrait également contribuer à l'enrichissement du dialogue économique et financier au Luxembourg", a-t-il ajouté. ■

Save the date

14 OCTOBRE
2015

Conférence CEC - TSE :
les voies d'un accord
climatique ambitieux
et crédible

Université Paris
Dauphine.

15 OCTOBRE
2015

21^{ème} Conférence
IDEI et Prix Jean-
Jacques Laffont 2015

Elhanan Helpman
(Harvard University)
Toulouse, France.

14-15
DÉCEMBRE
2015

Trading et
post-trading
Toulouse.

6 JANVIER
2016

Atelier - Le Futur
de la Création
de Livres

Toulouse.

7-8
JANVIER
2016

9^{ème} Conférence
d'Économie de
la Propriété
Intellectuelle,
des Logiciels et
d'Internet

Toulouse.



La participation à ces conférences se fait sur invitation. tse-fr.eu - www.iast.fr

Bienvenue !

Matteo Bobba

(Inter-American Development Bank,
Washington)

Matteo Bobba a obtenu son doctorat à Paris School of Economics avant de rejoindre l'Inter-American Development Bank à Washington. Il travaille sur des problématiques à la croisée de l'économie du développement et l'économie du travail. Il a récemment étudié les effets des imperfections de marché dans les pays en développement.



Mathias Reynaert

(University of Leuven
& University of Antwerp)

Mathias Reynaert a effectué son doctorat à l'Université de Leuven et à l'Université d'Antwerp. Il s'intéresse à l'économie industrielle et à l'économie environnementale. Ses recherches portent notamment sur l'évaluation des taxes et réglementations dans le marché européen des véhicules. Il vient de recevoir le 10^e prix Paul Geroski, qui récompense un jeune économiste à l'occasion de la conférence EARIE (Association Européenne de Recherche en Économie Industrielle).



Alexandre de Cornière

(University of Oxford - Nuffield
College)

Spécialisé en économie digitale, Alexandre de Cornière est diplômé d'un doctorat de l'Université d'Oxford. Il travaille sur de nombreux sujets tels que les liens entre sécurité de l'information, hacking et concurrence, la publicité en ligne ou les réseaux sociaux. Il rejoint TSE dans le cadre de la Chaire Numérique Jean-Jacques Laffont, initiative commune de TSE et de l'IAST.



tse-fr.eu/media/pressroom



Shruti Sinha

(Northwestern University)

Diplômée d'un doctorat de la Northwestern University, Shruti Sinha avait préalablement reçu un master en économie de la London School of Economics ainsi qu'une licence en mathématique à l'université de Delhi. Spécialisée en théorie économétrique et en économétrie appliquée, elle travaille sur de nombreux sujets d'économétrie.



Nicolas Werquin

(Yale University)

Spécialisé en Macro-économie, Nicolas Werquin s'intéresse notamment aux systèmes de taxation et à leur impact. Il vient de terminer son doctorat à l'Université de Yale.

TRAVAUX DE PHILIPPE DE DONDER, DAVID BARDEY, CÉSAR MANTILLA, FRANCISCO MARTINEZ-MORA ET JOHN E. ROEMER

Piketty, admissions académiques et médecine du futur

Philippe De Donder a rejoint TSE en 1998, d'abord comme maître de conférences, et ensuite comme chercheur au CNRS. Au sein du groupe Économie Publique et Économie Politique, il travaille principalement sur les implications économiques des phénomènes politiques comme la concurrence électorale, les référendums, les groupes d'intérêt, etc.

Après avoir passé un an à Montréal, il revient à Toulouse et nous parle de trois articles sur lesquels il travaille actuellement. Le premier s'intéresse aux standards d'admission aux études supérieures, le second se penche sur les inégalités de richesses dans la lignée des travaux de Thomas Piketty (Paris School of Economics), et le troisième explore les mécanismes d'assurance dans un monde où la médecine personnalisée se répand.

Vous travaillez sur un article consacré à l'accession aux études supérieures, comment est-il né ?

Je présentais, il y a quelques années, un article sur l'éducation lors d'une conférence et j'ai eu la chance de rencontrer, en la personne de Francisco Martinez-Mora (University of Leicester) un discutant particulièrement pertinent. Très ouvert, il maîtrisait parfaitement le sujet et nous avons continué à échanger sur l'accès à

l'éducation après l'événement. Lors de ces échanges, l'idée est naturellement venue de rédiger un article ensemble sur le sujet.

De quoi l'article traite-t-il ?

L'article se penche sur la fixation dans nos démocraties du niveau cognitif minimum requis pour accéder aux études supérieures. Une application immédiate du célèbre théorème de l'électeur médian aux sociétés dans lesquelles les études supérieures sont financées par l'Etat (comme dans la plupart des pays européens) prédit que la moitié des étudiants devrait accéder aux études supérieures. Cependant, dans les faits, ce niveau n'est atteint dans aucun des pays développés. Nous avons essayé d'expliquer ce décalage entre théorie et données empiriques en construisant un modèle simple qui déterminerait le pourcentage d'étudiants d'une génération qui deviendront très qualifiés, c'est-à-dire qui poursuivront des études supérieures.

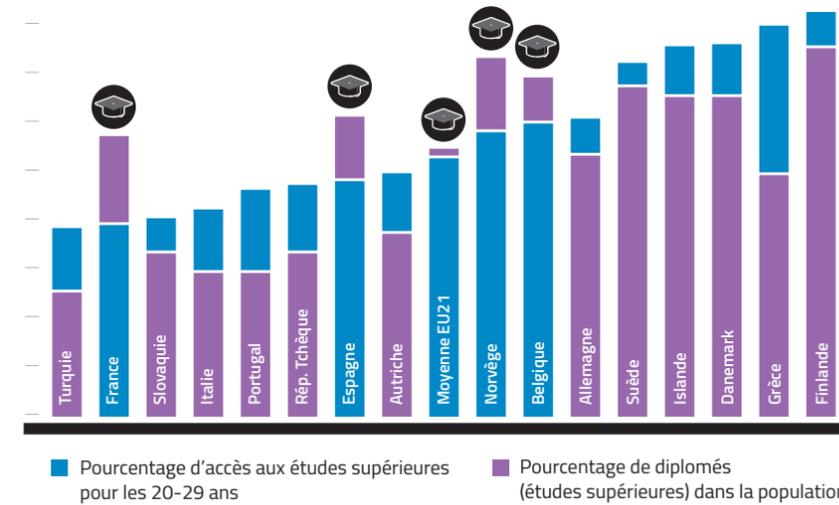
Comment avez-vous construit un tel modèle ?

Dans notre modèle, ce niveau est déterminé par les parents (les électeurs) par vote majoritaire. Le modèle prend en compte de nombreux paramètres tels que le niveau de vie des parents, les capacités de leurs enfants, et l'équilibre sur le marché du travail en fonction de ce niveau requis. Nous supposons également dans notre modèle que les parents n'ont qu'un seul enfant, et qu'ils connaissent ses capacités cognitives. Nous retrouvons dans notre modèle le résultat observé empiriquement : moins de 50% d'une génération fréquente l'université.

Comment votre modèle l'explique-t-il ?

Si beaucoup d'étudiants deviennent très qualifiés alors le niveau de vie des personnes peu qualifiées augmente. En effet, si sur le marché du travail il y a plus de travailleurs hautement qualifiés, les employés peu qualifiés deviennent rares et donc mieux payés. Cela incite les parents

Accès aux études supérieures dans les pays européens en 2010



qui savent que leur enfant a de faibles capacités à tout de même souhaiter une université de taille importante. Cependant, augmenter la taille de l'université (en baissant le niveau requis pour y accéder) a un coût fiscal pour tous. Le niveau d'accès choisi par vote majoritaire arbitre entre ces deux considérations.

Avez-vous examiné d'autres paramètres ?

Nous avons également essayé d'analyser l'impact des inégalités sociales sur la taille des universités et notre modèle soutient une corrélation entre inégalités sociales et taille des universités. Nous relevons que plus il y a d'inégalités sociales, plus on constate que les enfants de classes supérieures fréquentent les grandes universités. Ces résultats restent identiques si l'on introduit dans le modèle des établissements supérieurs privés financés directement par les parents.

Vous travaillez également sur un article sur les inégalités de richesses, dans la lignée du livre de Thomas Piketty ?

Oui tout à fait, co-écrit avec John Roemer de l'Université de Yale. Dans ses travaux, Thomas Piketty a analysé les inégalités de richesses au travers de données empiriques qui suggèrent que les inégalités

se sont accrues de manière drastique au cours des dernières décennies. Nous avons décidé d'aller plus loin dans l'analyse de cette tendance et avons cherché à expliquer plus en détail ces résultats en construisant un modèle théorique prenant en compte de nombreux facteurs, et en calibrant ce modèle sur des données des USA.

Selon vous, quel phénomène est à l'origine de cet écart ?

Il y en a plusieurs. Tout d'abord, l'aspect politique semble jouer un rôle important. En effet, les individus les plus riches font pression sur le gouvernement pour que la taxation des revenus du capital soit plus faible que celle des revenus du travail, pérennisant ainsi leur fortune. D'autre part, les inégalités de taux de rendement du capital semblent aussi jouer un rôle important. On observe en effet que le rendement du capital augmente avec sa taille, ce qui renforce bien sûr les inégalités de patrimoine.

Votre modèle prédit donc une aggravation des inégalités ?

Notre modèle prédit que l'évolution de ce phénomène dépend d'un paramètre essentiel : la mobilité sociale. En effet, une mobilité sociale, même limitée, engendre, à

long terme, des rééquilibres très conséquents. L'explication paraît simple, si des personnes très riches ont des enfants peu productifs, ceux-ci vont peu à peu dilapider le patrimoine familial. À l'opposé, si des familles peu aisées ont des enfants très productifs, alors elles rejoindront la classe aisée. À très long terme, donc, ces inégalités peuvent se stabiliser voire diminuer si l'organisation de la société favorise la mobilité sociale. Malheureusement c'est aujourd'hui trop rarement le cas, et ce particulièrement aux USA, comme l'ont montré les travaux récents de Raj Chetty (Harvard).

Vous avez également travaillé sur un article sur la médecine personnalisée, que pouvez-vous nous en dire ?

Le sujet est fascinant et j'ai trouvé en David Bardey (U Los Andes et TSE) et Cesar Mantilla (IAST) les co-auteurs parfaits pour essayer d'en comprendre les implications. En quelques années, la médecine personnalisée a fait des pas de géant et, alors que décoder le génome d'une personne coûtait il y a quelques années encore plus de 100 000 €, on approche aujourd'hui de la barre des 1 000 €. Ce qui signifie que l'on pourra, dans le futur, analyser son génome individuel pour en inférer des risques accrus de développer certaines maladies.

Qu'avez-vous étudié plus précisément ?

La médecine personnalisée pose de nombreux problèmes éthiques mais également économiques. Nous nous sommes ainsi penchés sur le fonctionnement des assurances dans un monde où les tests génétiques seraient accessibles à faible coût. Nous avons ainsi mené une expérience lors de laquelle les individus qui découvrent suite à un test leur propension à développer dans le futur une maladie donnée doivent décider s'ils souhaitent faire part de ces résultats à leur assurance. Plus précisément, ils doivent décider entre



Philippe De Donder
Chercheur TSE

TRAVAUX DE SILVIA ROSSETTO ET AMRITA DHILLON

Structures actionnariales et prise de risque

...

deux modèles de régulation pratiqués actuellement de par le monde. Le premier, appelé loi du consentement (*Consent Law*), permet à l'individu de choisir s'il souhaite, ou non, communiquer les résultats à son assurance. L'autre, appelé obligation de révélation (*Disclosure Duty*), rend obligatoire pour l'individu la communication des résultats à son assurance.



Et qu'avez-vous trouvé ?

Chaque régulation génère des inconvénients. La loi du consentement génère de l'anti-sélection, les assureurs tentant de discriminer, parmi les individus qui prétendent ne pas avoir fait de test, ceux qui disent la vérité de ceux qui leur mentent. L'obligation de révélation soumet les individus à un risque de discrimination s'ils sont malchanceux et porteurs de gènes délétères. L'inconvénient de l'obligation de révélation est plus immédiatement visible pour les individus que celui généré par la loi du consentement, mais nous avons obtenu que la préférence pour l'une ou l'autre régulation dépende de façon cruciale du nombre de personnes choisissant de faire le test. Nous prévoyons que, plus ces tests se démocratiseront, plus les inconvénients de la loi du consentement grandiront, et plus l'obligation de révélation paraîtra attractive.

Quels sont vos projets sur le sujet ?

Nous cherchons actuellement des financements pour tester empiriquement ces résultats de manière plus approfondie afin d'en valider le principe et de mieux comprendre les mécanismes qui entrent en jeu. Les sponsors sont plus que bien-venus !

Silvia Rossetto a rejoint le département d'Économie financière de Toulouse School of Economics en 2008 et travaille sur la gouvernance et la structure actionnariale des entreprises. En février dernier elle et sa co-auteure Amrita Dhillon (King's College, Londres) ont publié un article dans la prestigieuse revue *Financial Studies*. Elle nous parle ici de cet article et de ses recherches.

De quoi parle l'article que vous avez publié dans *Financial Studies* ?

L'article s'intéresse aux structures actionnariales. Les entreprises ont des structures actionnariales complexes et variées qui diffèrent selon les pays et les industries, ce qui laisse penser qu'une structure actionnariale unique ne peut pas répondre aux besoins de toutes les entreprises. La théorie économique prédit que dans un monde sans frictions, les entreprises auraient une structure actionnariale très dispersée, c'est-à-dire de nombreux actionnaires de petite taille. Cependant, lorsqu'il y a des frictions cette structure théorique ne semble pas être idéale. Tout d'abord, la petite taille des actionnaires les empêche d'exercer une pression sur la direction d'une entreprise. Il a été démontré qu'un actionnaire plus important est plus à même de surveiller les décisions de la direction de l'entreprise et ainsi de régler cette situation.

Il y a néanmoins de nombreuses études qui montrent que la structure actionnariale prend souvent des formes plus complexes avec notamment plusieurs actionnaires de taille moyenne. Les entreprises ont souvent plusieurs actionnaires de taille moyenne, un actionnaire de grande taille et de nombreux petits actionnaires. Ces structures n'ont pas souvent été examinées et les quelques articles théoriques qui se sont penchés sur cette hétérogénéité de structures actionnariales supposent que les investisseurs sont contraints par un manque de moyens ou ne peuvent pas prendre certaines positions actionnariales. Nous voulions aller plus loin pour comprendre les mécanismes qui

entrent en jeu dans la formation de ces structures actionnariales et essayer de dépasser ces suppositions. Plus précisément, nous avons essayé de déterminer si ces structures actionnariales pouvaient être le résultat d'une guerre d'influence entre les actionnaires.

Comment votre modèle explique-t-il l'apparition d'actionnaires de taille moyenne ?

Notre modèle fournit des explications théoriques à plusieurs phénomènes qui ressortent lors d'études empiriques. Nous sommes partis d'un marché constitué d'investisseurs identiques sans contraintes budgétaires. Une entreprise doit prendre des décisions sur le degré de risque de ses investissements. Plus les risques sont élevés plus les retombées financières potentielles sont importantes. La décision est soumise au vote des actionnaires. Nous considérons qu'un actionnaire de grande taille est nécessaire pour surveiller les décisions de la direction. Cependant, plus la taille de cet actionnaire est importante plus celui-ci voudra se protéger des risques. Il y a alors un conflit d'intérêts entre les petits actionnaires et cet actionnaire plus important. Si les actionnaires de petite taille ne votent pas tous dans le même sens ou si certains s'abstiennent il y aura un écart entre la volonté des actionnaires et les décisions de l'entreprise.

Cette situation incite des petits actionnaires à prendre une taille plus importante. Pour faire simple, notre modèle prédit qu'un actionnaire de taille moyenne émerge pour contrebalancer le pouvoir de l'actionnaire

+ de 50% des entreprises dans le monde ont un actionnaire de taille moyenne.

le plus important, notamment pour promouvoir une stratégie plus risquée pour l'entreprise et ainsi augmenter sa valeur boursière.

Quelles sont les implications de la présence d'actionnaires de taille moyenne ?

L'idée que ces actionnaires de taille moyenne ont un impact direct sur les décisions de l'entreprise est confirmée empiriquement et par de nombreuses études, cependant cela reste complexe à expliquer d'un point de vue théorique. Notre modèle prédit qu'une entreprise qui n'aurait qu'un seul large actionnaire devrait voir émerger au moins un autre actionnaire important. De plus, la taille de cet actionnaire aura tendance à se rapprocher de celle de l'actionnaire le plus important, notamment pour contrebalancer son pouvoir de vote. L'implication majeure de notre modèle c'est que ce n'est pas nécessairement l'actionnaire le plus important qui détermine les décisions de l'entreprise mais plutôt l'actionnaire médian.

Quel est le pourcentage d'entreprises dans le monde qui présentent des actionnaires de taille moyenne ?

Nous n'avons que des estimations, mais il semblerait que plus de 50% des entreprises mondiales soient détenues par des actionnaires de taille moyenne. Le pouvoir de ces actionnaires est renforcé dans la mesure où les petits actionnaires ont tendance à ne pas participer aux réunions d'actionnaires. La proportion de cet absentéisme dépend des pays et de la législation en vigueur. En Californie, par exemple, les actions pour lesquelles une entreprise n'enregistre aucun vote sont comptées comme votant avec la direction. Au Delaware elles sont comptées comme s'abstenant. Notre modèle prédit que les systèmes économiques qui découragent le vote des actionnaires minoritaires devraient avoir des entreprises avec moins d'actionnaires, de taille plus importante. Cette prédiction n'a pas été



Silvia Rossetto
Chercheur TSE

testée empiriquement mais il y a des indices qui supportent cette corrélation. Il apparaît par exemple que les entreprises du Royaume-Uni prennent plus de risques et ont une valeur boursière supérieure à celle de leurs consœurs américaines. Ce constat est attribué aux fonds de pension britanniques qui sont extrêmement actifs. Nous pensons que cela est notamment dû au fait que la législation britannique favorise les actionnaires de taille moyenne.

Quelles sont les prochaines étapes de vos recherches sur les structures actionnariales ?

Nous aimerions tester empiriquement la précision de ces prédictions afin d'améliorer notre modèle et de mieux comprendre

certaines variables clés. Nous aimerions également explorer l'impact de la structure actionnariale sur d'autres aspects des entreprises comme le versement de dividendes et le rachat d'actions.

"L'implication majeure de notre modèle, c'est que ce n'est pas nécessairement l'actionnaire le plus important qui détermine les décisions de l'entreprise mais plutôt l'actionnaire médian."

Silvia Rossetto

Évolution de l'Agriculture Biologique en France

Dans un récent article, Michel Simioni, chercheur TSE, et ses co-auteurs (Gilles Allaire, Eric Cahuzac, Yann Desjeux, Elise Maigné et Thomas Pomeon, tous chercheurs à l'INRA) se penchent sur l'évolution géographique de l'agriculture biologique en France et sur les facteurs déterminant dans la conversion de producteurs à l'agriculture biologique. Michel Simioni nous explique.

Comment est né cet article ?

Cet article est le 5^e d'une série consacrée aux mesures agro-environnementales en France. L'écriture de ces articles a été rendue possible grâce aux bases de données réunies à l'Observatoire du Développement Rural créé par Gilles Allaire au milieu des années 2000. Ces données sont collectées par les administrations en charge de la gestion des aides du second pilier de la politique agricole commune, le pilier environnemental, et sont relatives à la population des agriculteurs en France. Nous avons pour cet article exploité cette base pour répondre à plusieurs questions que nous avons sur les facteurs de conversion à l'agriculture biologique.

Quel est l'état de l'agriculture biologique en France aujourd'hui ?

Les données sur lesquelles s'appuie cet article portent sur la période 2007-2010. Ainsi, en 2010, l'agriculture biologique, c'est-à-dire labellisée AB, ne couvrait alors que 3,1% de la surface agricole utile. Elle représente aujourd'hui 4,4% et, malgré cette augmentation, reste très minoritaire. Pour aller plus loin, nous avons découpé le territoire national en micro-territoires présentant une homogénéité du contexte biophysique, agronomique et institutionnel. On se rend alors compte que le territoire français est très hétérogène et qu'il existe en France de nombreux "déserts" sans agriculture biologique.

Comment expliquez-vous ces "déserts biologiques" ?

Il faut tout d'abord relativiser un peu ces données dans la mesure où il y a des agriculteurs qui ont des méthodes de production "bio" mais qui ne sont pas labellisés. Ensuite, il apparaît que plus un territoire comportait dans le passé d'agriculteurs biologiques, plus il y a de chances que des agriculteurs traditionnels se convertissent à l'agriculture biologique. Cette corrélation spatiale explique en partie les "déserts" biologiques. D'autre part, dans certaines régions, les systèmes de production (céréaliers dans la Beauce, par exemple) sont tels qu'il n'y a pas de place pour l'agriculture biologique.

Qu'avez-vous étudié précisément dans cet article ?

Nous nous sommes penchés sur le lien entre la présence d'agriculteurs biologiques sur un micro-territoire et le nombre de ces

derniers, et de nombreux autres facteurs tels que la présence antérieure d'agriculteurs biologiques sur le même territoire, l'orientation des systèmes de production, l'importance des signes de qualité, la présence de magasins biologiques, la pratique de la vente directe par les agriculteurs, etc. C'est l'impact de ces éléments sur le développement de l'agriculture biologique que nous avons essayé de déterminer.

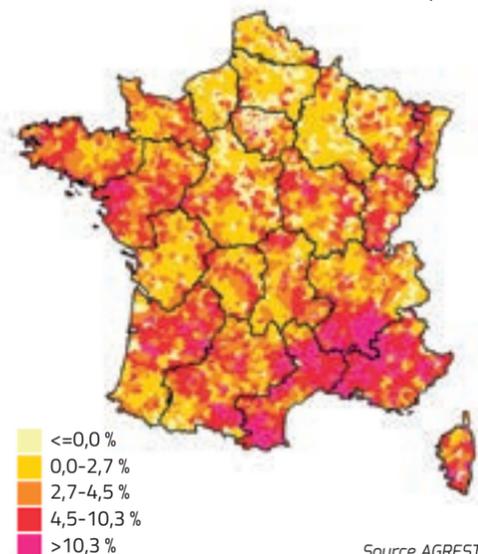
Quelles sont les corrélations les plus intéressantes ?

La première c'est que si un territoire a eu un ou plusieurs agriculteurs biologiques depuis longtemps alors la conversion vers l'agriculture biologique sera plus forte. Une autre corrélation intéressante est que l'âge de l'agriculteur influe beaucoup sur sa possible conversion, plus il est jeune plus il a de chance de passer à une agriculture biologique. On peut relever que l'existence de magasins biologiques n'a pas d'incidence claire sur le développement de l'agriculture biologique, pas plus que la pratique par les agriculteurs de la vente directe ou l'existence d'un label régional. Par contre la diversification des activités des agriculteurs entraîne plus de conversions, c'est-à-dire que les agriculteurs qui décident d'exploiter leur ferme en tant que gîte, restaurant ou auberge ont tendance à devenir des agriculteurs biologiques. Enfin et surtout, il apparaît clairement que plus il y a d'agriculteurs biologiques sur un territoire, plus la conversion sera forte.

Quels sont vos futurs projets de recherche sur le sujet ?

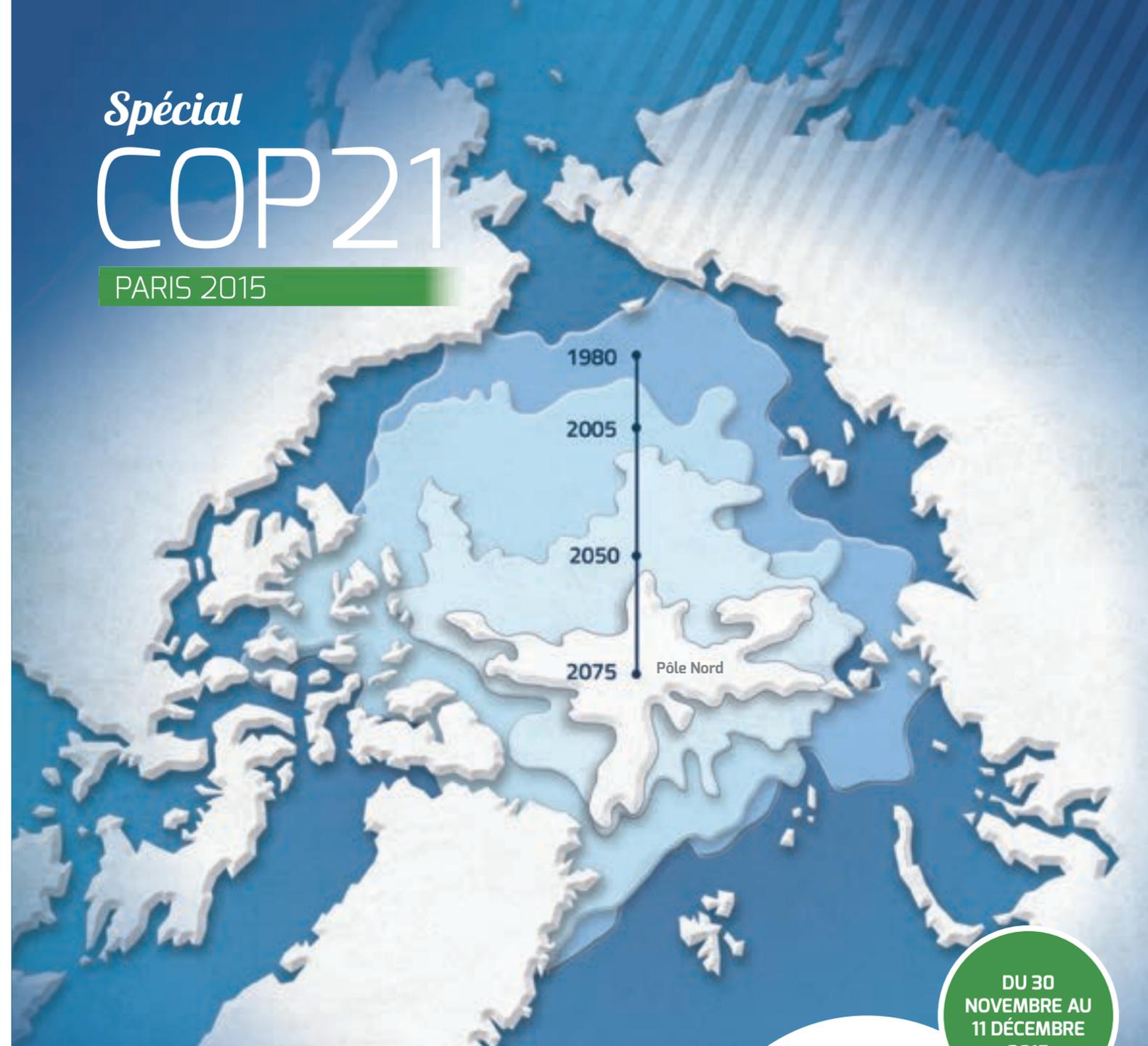
Nous avons actuellement un article en cours de relecture qui porte sur les mesures agro-environnementales herbagères, c'est-à-dire qui incitent les agriculteurs à laisser plus d'herbe dans leurs champs pour moins de vaches. Nous avons ainsi analysé deux régions, la Normandie et l'Auvergne et nous espérons publier les résultats dans peu de temps. ■

Pourcentage d'agriculture biologique par canton (2010)



Spécial COP21

PARIS 2015



DU 30 NOVEMBRE AU 11 DÉCEMBRE 2015



14 L'événement

15 La Tribune :
Pour un accord efficace sur le climat

16 Les Articles :
COP21 - Les économistes de TSE se mobilisent

18 Des Chiffres & des Faits

20 Le Manifeste :
Pour un accord climatique ambitieux et crédible à Paris



L'économie de l'environnement est étudiée depuis de nombreuses années à la Toulouse School of Economics, et certains d'entre nous en ont fait leur spécialité.

Une prise de parole à quelques mois de la conférence des Nations Unies pour le Climat "COP21" est donc logique, et doit permettre de présenter de manière rigoureuse au grand public et aux décideurs les multiples facettes de ce problème. L'économie a en effet la capacité de fournir des méthodes capables d'analyser, de comparer et de quantifier les nombreux mécanismes en jeu. Elle doit permettre d'éclairer le débat de façon pragmatique en fournissant des évaluations des différentes politiques environnementales dans le but, in fine, de permettre à chacun de comprendre tous les enjeux de la conférence de Paris.

Vous trouverez dans ce dossier des extraits d'articles écrits ou co-écrits par des chercheurs TSE évoquant plusieurs aspects du sujet. Ces articles sont appelés à être suivis par de nombreux autres dans les jours et semaines à venir et sont publiés dans leur intégralité sur notre blog : TSE Debate. Bonne lecture !

Frédéric Cherbonnier

196
SIGNATAIRES*

Ils sont désignés comme Parties à la CCNUCC** et se réunissent chaque année sous l'égide de l'ONU.

Ils disposent d'un organe scientifique, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

* 195 États + l'Union européenne.

** United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC).

JEAN TIROLE ET CHRISTIAN GOLLIER

Pour un accord efficace sur le climat

En décembre, Paris accueillera des négociations décisives pour le changement climatique. Les délégués des Nations Unies devront parvenir à un accord contraignant permettant de limiter à 2°C l'augmentation de la température mondiale. L'analyse économique peut nous permettre d'identifier les stratégies les plus efficaces.

Le changement climatique relève de la gestion d'un "bien commun" à l'échelle mondiale. À long terme, l'humanité bénéficierait massivement d'une coopération internationale sur le climat ; malheureusement, chaque pays est fortement incité à laisser aux autres la charge de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'approche consensuelle chez les économistes pour résoudre ce problème de "passager clandestin" consiste à imposer un prix uniforme sur les émissions. Une telle stratégie incite les pollueurs à engager tous les efforts de réduction des émissions dont les coûts sont en deçà de ce prix. Elle garantit à la collectivité que le bénéfice environnemental est maximal pour un sacrifice collectif donné.

Bien que cette approche ait fait ses preuves dans le passé pour résoudre d'autres questions environnementales, elle reste difficile à faire accepter : lors de la conférence de Copenhague de 2009, l'idée d'un prix mondial du carbone a été abandonnée, et la convention-cadre sur le changement climatique de l'ONU s'est transformée en une chambre d'enregistrement de promesses d'efforts à venir pour lutter contre le réchauffement.



Christian Gollier
Chercheur TSE

Course de lenteur

Ce mécanisme d'engagements volontaires sera certainement confirmé à Paris alors qu'il se limite pour chaque pays à indiquer des engagements non contraignants, sans même prévoir une méthode coordonnée pour en mesurer la mise en œuvre.

La stratégie d'engagements volontaires est largement insuffisante. Elle n'a pas l'efficacité économique que procure la fixation d'un prix unique du carbone. En outre, l'absence de tout engagement contraignant limite sa crédibilité.

À Paris, les pays auront tout intérêt à faire en sorte que leurs engagements soient difficilement comparables entre eux et impossibles à vérifier, ce qui leur permettra de revenir facilement sur leurs promesses. Enfin, ce processus renforce les attitudes non coopératives, car continuer à polluer permet de renforcer sa position dans les futures négociations. La course de lenteur continue.

On peut rêver d'un monde meilleur. Une taxe carbone, prélevée par chaque pays, semble être un outil bien efficace. Chaque nation s'engagerait sur un prix ambitieux du carbone si toutes les autres en faisaient autant. Afin de répondre aux préoccupations liées à l'équité, des transferts pourraient être établis en faveur de pays en développement ou réticents à rentrer dans un accord global, par le biais du Fonds vert pour le climat, par exemple.

Un système de marché de permis d'émission

Malheureusement, un Fonds vert est trop visible pour être politiquement acceptable : les gouvernements ne souhaitent pas être "vus" en train de donner d'importantes sommes d'argent à des étrangers. En outre, et surtout, les pays peuvent mettre en place une taxe carbone sans l'appliquer pleinement ou en atténuant son effet par des subventions ou des allègements fiscaux. Il est difficile d'imposer de l'extérieur une discipline fiscale, comme on a pu le voir en Grèce avec la "troïka".

En revanche, un système se concentrant sur le niveau d'émission nationale est relativement simple, puisque la technologie permet aujourd'hui de surveiller facilement les émissions de CO₂ d'un pays.

Nous privilégions donc un système de marché de permis d'émission, dans lequel une organisation multilatérale attribuerait aux pays participants, ou leur vendrait aux enchères, des permis échangeables. Les exemples à travers le monde – au sein de l'Union européenne mais également en Californie, en Corée du Sud et dans certaines parties de la Chine – démontrent la faisabilité de cette solution et fournissent aujourd'hui des indications précieuses sur la meilleure manière de la mettre en œuvre.



Jean Tirole Président de TSE

Un tel marché permettrait de définir un prix du carbone unique au niveau mondial. Les mesures de compensation en faveur des pays en voie de développement pourraient être mises en place par de simples attributions gratuites de permis.

Sanctions

Cependant, même en cas d'obtention d'un accord adéquat sur le changement climatique, il faudra encore s'assurer de son application. Comme nous avons pu le constater avec les engagements du protocole de Kyoto, ternir la réputation d'un pays qui revient sur sa parole a un effet limité : celui-ci se trouvera toujours des excuses. Il n'existe aucune solution miracle,

mais au moins deux mesures pourraient être utilisées contre les pays qui ne respectent pas les accords signés.

Tout d'abord, l'Organisation mondiale du commerce devrait traiter le refus de mettre le même prix que les autres sur le carbone comme une pratique de "dumping" entraînant des sanctions. Deuxièmement, une insuffisance de permis à la fin de l'année serait valorisée au prix de marché et s'ajouterait à la dette publique du pays concerné. Dans le même esprit, les États non-signataires devraient être pénalisés par le biais de taxes prélevées aux frontières et gérées par l'OMC.

Il n'y a pas de solution idéale, mais l'actuelle stratégie fondée sur des engagements volontaires et non contraignants est vouée à l'échec, en favorisant l'attentisme. Une taxe carbone mondiale est une meilleure solution. Mais la mise en place d'un marché d'émissions nous semble être la solution la plus pertinente dans le cadre des négociations en cours. ■



COP21 - Les économistes de TSE se mobilisent

À l'approche de la conférence des Nations Unies sur le dérèglement climatique COP21, qui se tiendra à Paris en décembre 2015, les économistes de TSE partagent leur point de vue sur le sujet et offrent de possibles solutions. Outre Jean Tirole et Christian Gollier, Nicolas Treich, Christoph Rheinberger et Mathias Reynaert ont écrit des articles dans *Le Monde* et *The Economist* sur le sujet, en voici les principaux points.

Évaluer le risque climatique, un défi pour les économistes

Christoph Rheinberger (TSE), Nicolas Treich (TSE)

Peut-être pour la première fois dans l'histoire, il semble y avoir un large consensus parmi les scientifiques : notre planète pourrait faire face à des scénarios effrayants dans un avenir pas si lointain. Une approche, peut-être extrême, voudrait que le simple risque d'une extinction humaine massive nous incite à faire tout notre possible pour réduire cette éventualité. Mais un contre-argument valable consiste à dire que nous faisons également face à d'autres menaces existentielles.

À la lumière de cette "concurrence" entre les menaces sur son existence, quelle somme l'humanité devrait-elle investir dans l'atténuation du risque climatique ?

Beaucoup d'experts pensent qu'il faudrait essayer de limiter le réchauffement planétaire à 2°C. Pour justifier ce chiffre, les économistes cherchent à comparer le coût de la réduction des émissions actuelles avec les bénéfices possibles. En effet, un compromis est nécessaire : investir aujourd'hui davantage de ressources dans la prévention climatique laisse moins de ressources pour la prévention des risques plus immédiats et ne bénéficie ainsi que de façon incertaine aux générations futures. Les économistes estiment cette valeur en fonction des choix personnels de chacun : nous achetons des casques de vélo, nous payons plus pour une voiture plus sûre, et ceux qui exercent un métier à risque reçoivent une compensation. Les compromis individuels observés entre sécurité et argent montrent la volonté de payer pour une réduction du risque de mortalité. Le concept de valeur de la vie est un candidat naturel pour tenter de chiffrer les bénéfices liés à la réduction du risque d'extinction. Pourtant dans ce contexte, une telle approche peut sembler quelque peu curieuse.

Le risque d'extinction est ici totalement différent du risque que nous rencontrons individuellement dans notre vie quotidienne. Le manque de données fiables exacerbe les difficultés méthodologiques et philosophiques profondes rencontrées par les économistes du changement climatique. L'extinction est une menace pour les générations futures, évaluer et concevoir les politiques de prévention est donc le défi crucial d'aujourd'hui. ■

La détérioration de la qualité de l'air : une bonne nouvelle pour le climat ?

Stefan Ambec (TSE), Jessica Coria (Université de Göteborg)

La détérioration de la qualité de l'air dans les villes est un problème majeur, notamment pour les pays émergents, mais peut-être est-ce une bonne nouvelle pour les tenants de la lutte contre le réchauffement climatique. Une étude récente du FMI a estimé le prix du carbone si on ignorait les effets sur le climat. Ils ont obtenu une valeur de 57 dollars pour les vingt principaux émetteurs. Ces chiffres sont significatifs, notamment en comparaison avec le niveau du prix des quotas d'émission européens (durablement en deçà de 10€). Mais la réalité est plus complexe : le lien peut être inversé au sens où une réduction de la pollution atmosphérique locale peut accroître les émissions de gaz à effet de serre. Remplacer, par exemple, sa voiture diesel par une voiture à essence réduit la pollution de particules fines mais va conduire à émettre plus de CO₂ par kilomètre. Une étude de Bonilla *et al.* (2012) a ainsi montré que les politiques pour le climat peuvent avoir des conséquences néfastes et accroître les émissions d'autres polluants.

De fait se pose le problème de l'articulation entre les politiques publiques locales sur la qualité de l'air et les politiques globales d'atténuation du changement climatique. Dans une étude récente, nous mettons justement en avant les inefficacités dues à une mauvaise coordination entre ces deux types de politiques. Notre modèle montre que, sans pression internationale sur les émissions de gaz à effet de serre, il est dans l'intérêt de chaque pays de réduire en priorité la pollution de l'air, au détriment parfois des émissions de gaz à effet de serre.

Qu'en conclure ? Tout dépend des technologies utilisées pour réduire la pollution et des politiques publiques mises en œuvre en cas accord sur le climat. Soyons optimistes : les technologies phares de la transition énergétique agissent conjointement et de façon positive sur la pollution locale et le climat de notre planète. En cas d'échec, on pourra toujours se consoler en se disant que certains pays vont involontairement œuvrer pour le climat en luttant contre la pollution de l'air !

Le principe pollueur-payeur, tout simplement

Christian Gollier (TSE)

Quand je décide d'utiliser ma voiture plutôt que les transports en commun, j'intègre dans ce choix le coût de l'essence consommée, mais pas les dommages environnementaux générés notamment par le CO₂ émis lors de mon trajet. Chacun sur terre pouvant bénéficier gratuitement de cette impunité, les petits ruisseaux faisant les grands fleuves, le changement climatique menace aujourd'hui l'humanité. Il est socialement désirable que chacun fasse un effort, mais aucun n'y est incité. Nous proposons d'appliquer le principe "pollueur-payeur" à ce problème. Notre proposition consiste simplement à faire payer le vrai prix des dommages environnementaux dont sont responsables les pollueurs. Comme une molécule de CO₂



génère le même dommage quelle qu'en soit l'origine, il faut que le prix du carbone soit unique et universel, en organisant des transferts compensatoires.

Les scandaleuses inégalités dans le monde, la faiblesse de l'aide au développement, l'échec annoncé du fond climatique vert, ou le drame grec à nos portes nous rappellent cruellement les fortes contraintes politiques de toute solidarité internationale. Beaucoup ont en conséquence accepté de baisser les bras avant Paris, espérant

au mieux des initiatives régionales où le moins-disant sera le gagnant. Alors que notre maison commune brûle, il existe pourtant encore de l'espoir. Nous proposons de construire une large coalition de pays fondée sur le principe pollueur-payeur, en incitant les autres à la rejoindre par des taxes punitives aux frontières, ou en recalculant les dettes nationales sur la base de ce principe. Il serait naïf de croire que ce sera facile, mais il y va du destin de notre civilisation. ■

Les normes de consommation de carburant peuvent-elles sauver le climat ?

Arthur Van Bethem (Université de Pennsylvanie), Mathias Reynaert (TSE)

Le transport est responsable d'environ 20 % des émissions mondiales des gaz à effet de serre. Dans la lutte pour sauver le climat, il est donc devenu une cible évidente pour les régulateurs. Selon plusieurs études, les normes de consommation de carburant ont permis de réduire les émissions de CO₂ des voitures particulières. Une récente étude indique que les constructeurs automobiles vendent moins de véhicules énergivores et qu'ils proposent des voitures plus économes en carburant ainsi que des technologies innovantes en la matière.

Alors, que peut-on bien reprocher aux normes d'économies d'énergie ? Elles présentent trois problèmes fondamentaux.

Tout d'abord, elles n'influencent pas le comportement de conduite. Au contraire, elles entraînent une hausse du trafic : cela coûte moins cher de conduire une voiture économe en énergie, on l'utilise donc plus souvent. Plus grave encore, les contrôles sont réalisés dans des conditions de conduites très particulières, avec tous les équipements accessoires éteints. Les niveaux d'économies ainsi obtenus sont souvent bien supérieurs aux économies effectivement constatées.

Enfin ces réglementations comportent souvent des failles qui sont à l'origine de sérieuses distorsions. La forte part de marché des SUV aux États-Unis peut être au moins partiellement attribuée au traitement

spécial qui leur est réservé. Dans ce cas, quelle serait la meilleure politique ? La plupart des économistes pensent que la réponse est simple : nous devrions augmenter les taxes sur le carburant.

Une taxe sur le carburant offrirait les mêmes avantages qu'une norme de consommation de carburant sans souffrir de ses défauts. Une taxe encouragerait les consommateurs à choisir une voiture plus verte, en particulier les consommateurs qui conduisent et polluent beaucoup.

Il est en tout cas clairement temps de nous débarrasser de notre aversion pour les taxes sur le carburant. Le mot "taxe" n'est guère attrayant, mais le climat comme l'économie s'en trouveraient soulagés. ■



11,6 millions de barils/jour

La spectaculaire ascension du gaz de schiste bouscule l'échiquier mondial de l'énergie. Les États-Unis qui talonnaient depuis plusieurs mois l'Arabie Saoudite, le plus gros producteur d'or noir avec la Russie, les ont dépassés en 2014. C'est ce qu'indique le dernier bulletin de l'Agence internationale de l'Énergie (AIE). C'est une première depuis 1991. La production américaine de pétrole en intégrant les gaz de pétrole liquéfiés comme l'éthane et le propane a atteint 11,6 millions de barils/jour, dont 8,5 millions de pétrole brut contre 5 millions en 2008.

-50% pour le baril de pétrole brut !

Le baril de Brent, qui valait en moyenne 108,2 dollars au premier trimestre 2014, a chuté à 49,18 dollars en moyenne au cours de l'été 2015. *Source AFP*

2 600 Mds €

C'est le coût annuel de la pollution de l'air dans les 33 pays de l'OCDE, la Chine et l'Inde, du fait des décès prématurés et de la prise en charge des maladies liées à ces pollutions. Soit 6,8 % du PIB de ces pays. *Source OCDE*

22% → 37%

La production mondiale d'électricité issue des énergies renouvelables devrait augmenter de 45 % et atteindre près de 37 % de la production totale d'électricité entre 2014 et 2040, contre 22 % en 2013. *Source Agence Internationale de l'Énergie*

670 Mds \$

En 2014 les entreprises ont dépensé 670 milliards de dollars dans le monde pour chercher et développer des nouvelles techniques d'extraction des énergies fossiles. *Source UCL (University College London)*

250 000 000 000 € investis dans les énergies vertes en 2014

Après deux années de reflux, les investissements mondiaux dans les énergies vertes repartent à la hausse. Ils ont progressé de près de 17 % pour atteindre 250 milliards d'euros en 2014. Une poussée due à l'engagement de la Chine et du Japon dans le solaire, ainsi qu'au développement de l'éolien offshore en Europe. C'est ce que fait apparaître le 9^e rapport annuel établi sur le sujet par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

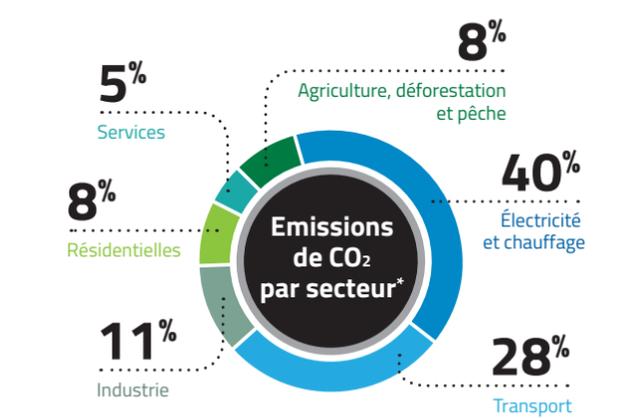


19,3 millions

En 2014, 19,3 millions de personnes ont été obligées de fuir leur foyer en raison de catastrophes liées aux aléas naturels. Si les tremblements de terres et les éruptions volcaniques ont entraîné la mobilité de 1,7 million de personnes, l'essentiel des déplacements a été provoqué par des catastrophes liées aux aléas climatiques, des cyclones et des inondations. *Source Observatoire des situations de déplacements internes du Conseil norvégien pour les réfugiés (IDMC)*

10 millions \$/minute

Les dégâts causés par les énergies fossiles et non facturés aux pollueurs représentent un coût de 10 millions de dollars par minute (8,9 millions d'euros). Dans un rapport remis le 18 mai au Fonds Monétaire International (FMI), David Coady, Ian Parry, Louis Sears et Baoping Shang estiment que la pollution causée par les entreprises d'extraction d'énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz) coûte chaque année 5 300 milliards de dollars, soit 14,5 milliards de dollars par jour ou encore 10 millions de dollars par minute. Avec 4 740 milliards d'euros cette année, le secteur des énergies fossiles représente un coût supérieur à l'ensemble des programmes de santé publique dans tous les pays de la planète. *Source FMI*



En 2013 les pays de l'OCDE ont produit 10 800 TWh d'électricité (une augmentation de 180% depuis 1971). 61% de cette électricité provient de carburants fossiles. La production d'électricité des pays OCDE a généré 432 grammes de CO₂ par Kwh en 2013, soit 76 g de moins qu'en 1990.

**Dans l'OCDE en 2013. Source : IEA CO₂ émissions dues à la combustion de carburant, rapport préliminaire 2015. Publié en juillet 2015.*

www.iea.org/statistics

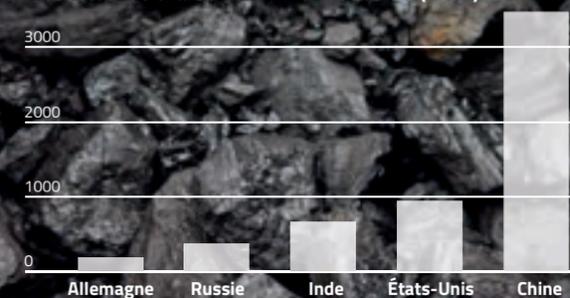
Le Danemark en tête

C'est le pays le plus performant en matière de lutte contre le réchauffement selon Germanwatch. Le classement commence... par 3 places vides car "aucun pays ne fait assez pour lutter contre le changement climatique". Le Maroc reçoit un satisfecit car il développe l'un des plus grands programmes solaires du monde et réduit les subventions aux énergies fossiles.

Classement des pays performant contre le réchauffement climatique



Producteur de charbon en million de tonnes (2014)



Le charbon est roi

Il devrait supplanter le pétrole d'ici 2020, selon une étude du cabinet Wood Mackenzie. La Chine, premier consommateur mondial de charbon, explique largement l'avenir radieux de ce combustible fossile. À lui seul, le marché chinois représentera 2/3 de la croissance de la demande de charbon dans les dix prochaines années.

Des données en temps réel

Combien de forêts ont été détruites dans le monde depuis le 1^{er} janvier ? Combien de litres de pétrole ont été produits en vingt-quatre heures ? Quel est le chiffre d'affaires du trafic d'animaux sauvages ? Trois sites pour tout savoir, sérieux, ludiques ou pédagogiques : www.worldometers.info/fr/, www.planetoscope.com et www.consoglobe.com.

- www.worldometers.info/fr/
- www.planetoscope.com
- www.consoglobe.com



Pas si mauvais les ruminants !

L'Organisation Mondiale de la santé animale revoit à la baisse l'impact de l'élevage dans les émissions de gaz à effet de serre. Principale ressource pour les ménages ruraux pauvres, les animaux fournissent leur force pour le travail de la terre et le transport à 2 milliards de personnes, évitant la consommation d'énergie fossile.

Justice climatique

La cour du district de La Haye a ordonné le 24 juin dernier à l'État néerlandais de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 25% d'ici à 2020 par rapport à 1990, donnant raison à l'ONG de défense de l'environnement Urgenda, à l'origine de cette action en justice. Une décision qui fait date.

-25% D'ICI À 2020

Pour un accord climatique ambitieux et crédible à Paris

MANIFESTE D'ÉCONOMISTES

Les Économistes de Toulouse School of Economics et de l'Université Paris Dauphine ont lancé ensemble un appel pour un accord sur le climat lors de la conférence des Nations Unies "COP21" qui se tiendra à Paris en décembre. Plus de 140 économistes ont répondu présents et ont signé le document qui détaille clairement ce qui est attendu d'un accord sur le climat.

Le manifeste :

La négociation climatique engagée dans le cadre des Nations Unies ne s'est pas véritablement emparée des questions économiques fondamentales liées au changement climatique. Le climat est un bien commun profitant à tous les habitants de la planète. Chaque tonne de CO₂eq émise (CO₂ et autres gaz à effet de serre) contribue à détruire ce bien dans les mêmes proportions. Protéger ce bien implique de mettre un prix au carbone pour que chaque acteur économique règle le coût des dommages climatiques résultant de ses émissions. Pour avoir un réel impact sur le dérèglement climatique, la conférence de Paris doit créer un cadre coopératif avec des incitations économiques puissantes, basées sur trois principes :

PRINCIPE 1

Tous les États devraient in fine être confrontés au même prix du CO₂eq

PRINCIPE 2

La tarification du carbone doit inciter à une participation universelle

PRINCIPE 3

Il faut déjouer les comportements de "passagers clandestins"

La création d'un cadre coopératif attirant le plus grand nombre de pays est l'enjeu historique de la COP21. Pour être crédible, un tel cadre implique de créer des incitations économiques agissant à l'échelle internationale. Les économistes signataires de cet appel souhaitent porter à la connaissance des décideurs publics ce constat partagé sur le diagnostic des blocages actuels de la négociation pour tracer les pistes envisageables de solutions.

180
signataires

87
universités

19
PAYS

Plus d'informations sur l'Appel, ses signataires et sa version détaillée sont disponibles sur le site dédié :



"Un monde nouveau surgit au cœur de l'économie classique"

Le numérique accélère la transformation de toutes les économies, mûres et émergentes. Sommes-nous en train de changer totalement de modèle ?

L'économie d'aujourd'hui est un paysage fascinant et qui bouge très vite. Nous voyons, d'une part, des économies classiques qui butent sur les limites de leur modèle de fin du XX^e siècle parce qu'elles n'ont pas fait les réformes nécessaires.

D'autre part, une économie nouvelle qui surgit partout avec des potentialités phénoménales. Mais, comme tout surgissement, il s'accompagne de bouleversements et de déchirements remettant en cause une partie de l'économie ancienne. Enfin, nous voyons des pays émergents qui ont accès à tout - capital, technologie, talents - qui sont désormais totalement connectés au monde, mais qui eux-mêmes ne peuvent pas échapper aux contraintes classiques des économies : qualité de la gouvernance, fondamentaux démographiques, etc.

C'est le cas en particulier de la Chine...

La Chine est l'illustration parfaite.

Contrainte classique : la population active chinoise est stable cette année ! Comment peut-on penser que ce pays peut entretenir une croissance de 7 % à 10 % avec une population active qui stagne ? La croissance à 10 % était possible quand il y avait à la fois accélération des investissements, croissance de la population active et migration des populations rurales vers les villes. Aujourd'hui, il y a moins d'investissement (on constate une

saturation dans certains secteurs), la population active stagne et il ne reste que l'urbanisation. Mais parallèlement à ces contraintes classiques, et c'est ce qui rend toute analyse du monde actuel plus complexe, on assiste en Chine à l'émergence extraordinairement rapide d'une nouvelle économie au moins aussi sophistiquée qu'aux États-Unis. L'application **WeChat**, par exemple, mélange de **Facebook** et d'**Amazon**, compte 550 millions d'utilisateurs actifs... Or, on mesure très mal l'impact de ce surgissement sur l'économie.

Les indicateurs classiques sont obsolètes ?

Il me semble qu'ils mesurent mal, voire pas du tout les changements à l'œuvre. Je ne crois pas un instant à la thèse des économistes qui disent que la productivité ne progresse presque plus. C'est juste qu'elle n'est pas correctement mesurée ! Nous assistons à une amélioration phénoménale de la qualité de certains services pour des coûts décroissants. Une recherche Google qui coûte zéro aurait été facturée très cher il y a vingt-cinq ou trente ans. Si ce n'est pas de la productivité, qu'est-ce que la productivité ?

Non seulement il est très difficile de mesurer la valeur de ces produits, mais il est aussi très difficile d'évaluer l'obsolescence ou la valeur du capital accumulé. Beaucoup de gens pensent par exemple que la principale entreprise hôtelière du monde est **Marriott** : 125 000 employés, 700 000 chambres d'hôtel. Mais c'est en fait **Airbnb** :

presque 1,5 million de logements disponibles dans 34 000 villes pour 1 600 employés. Du coup, que valent les investissements classiques du secteur ? Quelle est la valeur du stock de capital accumulé par les modèles d'entreprise classiques ? Ce n'est plus la valeur historique, ce n'est

"la population active chinoise est stable cette année ! Comment peut-on penser que ce pays peut entretenir une croissance de 7 % à 10 % avec une population active qui stagne ?"



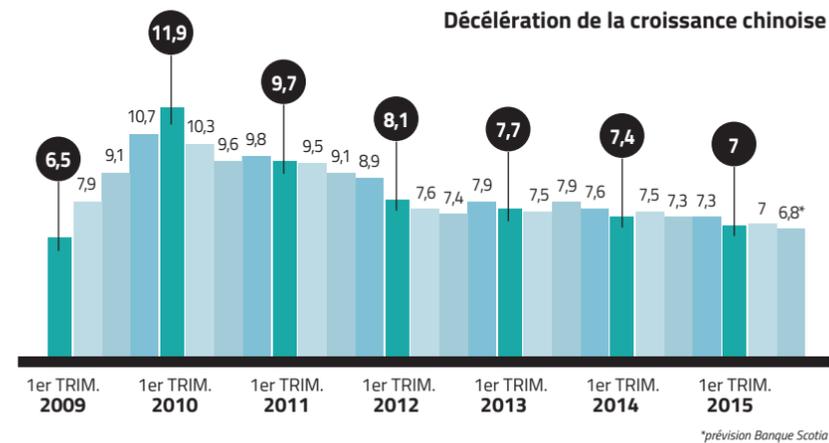
Henri de Castries
Président Directeur Général d'AXA

...

pas forcément la valeur de rendement aujourd'hui et il est devenu très difficile de projeter la rentabilité future. C'est ce qui explique que **Tesla** vaille quasiment autant que **GM** en ne représentant que 2 % de son chiffre d'affaires ! D'un côté, on a un modèle ultraclassique avec des investissements physiques mesurés de manière classique au moyen d'instruments que l'on utilise depuis cent cinquante ans et cela nous rassure. D'un autre côté, nous avons un modèle complètement nouveau, avec des investissements beaucoup plus faibles, une utilisation différente des facteurs de production et des savoirs mais qui aboutit à fournir un service qui, dans beaucoup de cas, est sensiblement meilleur. Donc, cela brouille toute mesure mais nous montre aussi que de nouveaux modes de développement sont possibles.

Pourquoi le ralentissement chinois inquiète-t-il tant ?

D'abord pour une bonne raison : c'est un pays de 1,4 milliard d'habitants, contre 10 millions en Grèce... Mais aussi pour une mauvaise : beaucoup de pays comptaient sur la demande chinoise pour tirer



leur économie. Ils comptaient sur la tante chinoise comme jadis sur l'oncle d'Amérique... Or ce ne sont pas les Chinois, par une croissance artificiellement soutenue, qui vont permettre à l'Europe de différer les réformes de structure ou de s'en exonérer.

Va-t-on assister à la fin de la croissance en Europe ? Le monde développé est-il entré dans une ère de croissance ralentie ?

On n'échappe pas à certains fondamentaux comme la démographie. Quand elle

stagne, il est logique que les taux de croissance potentiels baissent. La productivité ne peut pas compenser indéfiniment le déclin démographique. Ce qui compte alors, c'est le revenu par tête. Il augmente en Allemagne, il stagne ou baisse chez nous. Mais si nous nous trouvons effectivement dans un cycle de croissance faible du PIB, la qualité des services offerts n'a jamais autant progressé et cette réalité est mal appréhendée par l'appareil statistique classique. En outre, à l'intérieur de l'Europe, il y a des secteurs, des pays, des entreprises qui s'en sortent extraordinairement bien et d'autres qui sont des morts-vivants. La France est le reflet de cela : des modèles de réussite exceptionnelle d'un côté avec l'émergence d'entreprises nouvelles dans les services et les technologies (**Iliad**, **BlaBlaCar...**) et des pans entiers du vieux monde qui sont en train de s'écrouler. Ce qui se passe en ce moment dans l'agriculture où nous payons plusieurs décennies de refus de la modernisation, du progrès, de la concentration (sauf dans certaines branches comme les céréales) en est l'illustration typique.

La nouvelle économie va-t-elle faire disparaître plus d'emplois qu'elle n'en créera ?

Il va y avoir des destructions très importantes de capital et de travail à une vitesse accélérée et en même temps un surgissement d'activités nouvelles. Mais je suis convaincu que la recreation sera à la fin plus importante que la destruction car les besoins sont toujours illimités. La



Henri de Castries

Président Directeur Général d'AXA

Son actualité

- Henri de Castries a pris cet été la présidence de l'Institut Montaigne*, succédant à Claude Bébéar, le bâtisseur d'Axa, qui avait créé le think tank il y a quinze ans.
- Des rapports sur la révolution numérique et l'éducation, deux de ses sujets de prédilection, sont en préparation.
- Renouvelé l'an dernier à la tête d'Axa pour un dernier mandat de quatre ans, Henri de Castries réfléchit également à sa succession. Il aura piloté le groupe pendant dix-neuf ans, une longévité exceptionnelle pour un patron du CAC 40.

Son parcours

Âgé de soixante et un ans, Henri de Castries est diplômé d'HEC, titulaire d'une licence en droit et ancien élève de l'ENA (promotion Voltaire). Inspecteur des finances, il rejoint la Direction du Trésor en 1984.

Claude Bébéar le fait venir chez AXA en 1989 au sein de la direction centrale des finances. Le fondateur du champion français de l'assurance en fera son dauphin. Son mandat de PDG d'AXA court jusqu'à l'assemblée générale 2018.

* L'Institut Montaigne vient de fêter ses 15 ans.

grande question pour l'Europe, qui a profité de la révolution industrielle au XIX^e siècle, est de savoir si cette recreation va se passer sur notre continent ou ailleurs. Nous devons créer un terreau favorable. C'est tout à fait possible car notre modèle économique et politique est le meilleur. Le monde de demain passe par la valorisation de l'initiative individuelle, la capacité à mutualiser le savoir et les talents, la capacité à travailler en équipe dans le respect de l'autre, etc. Ces valeurs sont celles de la démocratie politique, ce sont les valeurs fondamentales de l'Europe. À 500 millions d'habitants, nous avons à la fois la taille critique et les atouts pour réussir.

Et la France ?

La France a même plus d'atouts que d'autres pour réussir dans le nouveau jeu. Notre sujet, ce ne sont pas les atouts mais la manière de les jouer. Il faut accepter le monde tel qu'il est. Les discours modernisateurs

de Valls et de Macron sont utiles et positifs mais il faut qu'ils s'inscrivent dans une politique cohérente. Il faut du courage pour passer du discours aux actes et de la persistance pour ne pas faire des choses contradictoires : le Cice d'un côté et la pénibilité de l'autre par exemple.

François Hollande peut-il encore réformer dans les dix-huit mois qui viennent ?

Il faudrait mener deux ou trois réformes fondamentales pour dire qu'il a débloqué la société française. Nous ne pourrions pas nous en tenir à des symboles sympathiques : la libéralisation des autocars, qui ne nous font pas basculer dans le monde moderne. Le directeur du Trésor anglais disait récemment que pour juger de la santé réelle d'un pays, il faut regarder deux indicateurs : le dynamisme des recettes fiscales et le volume des inscriptions au chômage. Au Royaume-Uni, les

recettes fiscales progressent avec une fiscalité qui a baissé et les inscriptions au chômage ont fortement diminué. C'est le contraire de la France : la fiscalité a fortement augmenté, mais les recettes fiscales reculent et les inscriptions au chômage ont explosé. Il y a trois ou quatre ans, beaucoup en France regardaient *George Osborne* et *David Cameron* comme de jeunes libéraux un peu dangereux. Leur exemple montre que dans les démocraties européennes, il est possible de faire des réformes courageuses et de gagner des élections !

Article de Nicolas Barré, paru dans *Les Échos* le 31/08/2015 repris avec l'autorisation de la rédaction des Échos.

Le Groupe La Poste : une institution qui a véritablement réussi sa mutation

Le Groupe La Poste et l'IDEI viennent de renouveler pour trois ans leur convention de partenariat. Jean-Paul Forceville, Directeur de la régulation et des affaires institutionnelles et européennes, dresse le bilan des échanges initiés dès 1993. Cet éclairage a permis de relever des défis sans précédent et d'aider à réussir une mutation nécessaire.



Jean-Paul Forceville

Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris en 1979 et de l'École Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications en 1986. A rejoint La Poste en 1979 et occupé diverses fonctions. Est actuellement Directeur de la régulation et des affaires institutionnelles et européennes (DRAIE) du Groupe La Poste.

témoignent de la difficulté de trouver un compromis. Tirailés entre d'un côté, l'objectif d'un service universel de qualité à un prix abordable sous condition de viabilité économique de l'opérateur, et de l'autre la mise en place d'un processus de libéralisation graduelle, Conseil, Commission et Parlement n'arrivaient pas à faire converger leurs positions. Dans ce contexte, la nécessité de contribuer au débat public de façon éclairée, en se basant sur les connaissances académiques les plus récentes mais alors peu nombreuses, pour parvenir à une réforme du secteur satisfaisante pour l'ensemble des parties, s'est rapidement imposée. Et le choix d'un partenariat avec l'IDEI est apparu comme une évidence au regard des compétences et de l'expertise de ses membres dans des domaines répondant aux spécificités du secteur postal : économie des réseaux, régulation des marchés et des monopoles naturels, théorie des contrats et des incitations, économie de la concurrence, etc.

Quelles ont été les étapes marquantes qui ont jalonné ce partenariat ?

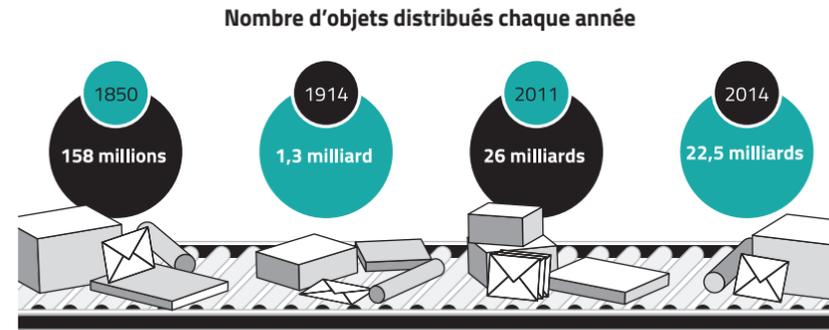
Chaque renouvellement de notre convention triennale constitue une étape marquante ! Je tiens ici à rendre un hommage appuyé aux piliers de cette convention des dix dernières années : Jean-Pierre Florens et Helmuth Cremer. Mais avec eux je salue sans les nommer tous les chercheurs qui les entourent, ainsi que ceux qui ont été sollicités régulièrement dans le cadre de nos travaux ou des interventions faites à Toulouse ou à Paris. Les conférences biennales d'économie postale désormais élargies aux problématiques des médias et du commerce électronique que nous co-organisons avec l'IDEI, sont également des jalons majeurs de ce partenariat. La 9^e édition aura d'ailleurs lieu les 31 mars et 1^{er} avril prochains ! La publication d'ouvrages qui rassemblent une partie des travaux réalisés en collaboration entre La Poste et l'IDEI sont également

Qu'est ce qui a conduit le Groupe La Poste à participer dès 1993 à l'aventure des économistes de Toulouse en nouant un partenariat avec l'IDEI ?

Le début des années 1990 est marqué non seulement par la création de l'IDEI par Jean-Jacques Laffont, mais également par un tournant historique pour La Poste et le secteur postal. La loi de 1990 relative à l'organisation du service public de La Poste et des télécommunications modifie le statut des opérateurs postaux et de télécommunication. L'objectif de cette réforme était de donner à l'entreprise l'autonomie de gestion dont elle avait besoin pour conduire sa stratégie de développement. Paul Quilès, le ministre chargé des Postes et Télécommunications, estimait alors que cela permettrait aux deux opérateurs postaux et de télécommunication (France Telecom et La Poste) d'être "plus dynamiques et plus conquérants". La loi a confirmé également les missions de service public confiées à La Poste - service universel postal, transport et distribution de la presse, contribution à l'aménagement du territoire et accessibilité bancaire - et l'étendue de son monopole. Monopole qui sera remis en question quelques années plus tard, avec notamment la publication en juin 1992 du Livre Vert sur le développement du marché unique des services postaux par la Commission européenne.

Les discussions engagées au niveau européen à cette époque aboutiront à l'adoption de la première directive postale de 1997 qui amorce le processus d'ouverture du secteur à la concurrence. Les cinq années qui séparent la publication du Livre Vert de l'adoption de la première directive,

des étapes importantes de notre partenariat. Enfin, l'attribution du prix Nobel d'Économie à Jean Tirole en 2014 cristallise bien évidemment l'excellence des chercheurs de l'IDEI. Au travers de ce partenariat, nous développons des travaux de recherche théoriques (que ce soit en économie publique, en économie de la concurrence ou en économie industrielle) et appliqués, sur des problématiques spécifiques au secteur postal ou dans des domaines qui intéressent La Poste. Ces travaux peuvent faire l'objet de publications ou de présentations, notamment lors de la conférence annuelle d'économie postale de Rutgers où nous présentons chaque année plusieurs articles co-écrits par les chercheurs de l'IDEI et les experts du Groupe.



Jusqu'en 2002, le développement des activités postales a été très fort et corrélé à la croissance économique française. Depuis, l'évolution des volumes de courrier et celle du PIB divergent.

des travaux menés par l'IDEI nous met au défi et nous pousse à trouver d'autres solutions pour bien défendre nos intérêts. Enfin, ce partenariat de grande valeur permet aussi d'attirer des talents qui se confrontent au meilleur de la Recherche, trouvent là matière à se développer tout en participant aux "pérégrinations" d'une grande entreprise. Ils sont une richesse pour La Poste.

des travaux menés par l'IDEI nous met au défi et nous pousse à trouver d'autres solutions pour bien défendre nos intérêts. Enfin, ce partenariat de grande valeur permet aussi d'attirer des talents qui se confrontent au meilleur de la Recherche, trouvent là matière à se développer tout en participant aux "pérégrinations" d'une grande entreprise. Ils sont une richesse pour La Poste.

des travaux menés par l'IDEI nous met au défi et nous pousse à trouver d'autres solutions pour bien défendre nos intérêts. Enfin, ce partenariat de grande valeur permet aussi d'attirer des talents qui se confrontent au meilleur de la Recherche, trouvent là matière à se développer tout en participant aux "pérégrinations" d'une grande entreprise. Ils sont une richesse pour La Poste.

Quels sont les exemples de sujets que vous avez traités ?

Depuis 1993, de nombreuses problématiques ont été traitées. Je n'en citerai que quelques-unes. Entre autres, les travaux de nature économétrique ont concerné l'analyse des coûts et de l'efficacité des processus postaux (collecte, tri, transport et distribution du courrier et des colis), importante pour dimensionner correctement l'appareil industriel au regard des volumes. D'autres travaux portent sur les déterminants de la demande des ménages et des entreprises en produits postaux et notamment l'étude de l'élasticité prix de la demande afin d'adapter au mieux notre tarification dans un environnement où la demande de services postaux (courrier et colis) évolue, sous l'effet du développement des nouvelles technologies de communication (phénomènes de substitution du courrier physique et électronique) et du e-commerce notamment. Sur un plan plus théorique, là encore, les connaissances et l'expertise des chercheurs de l'IDEI nous ont permis de déterminer les bonnes pratiques en matière de régulation du secteur postal et de faire des avancées significatives dans la compréhension des différents mécanismes à l'œuvre dans différents secteurs touchant La Poste. Je citerais pêle-mêle plusieurs recherches :

"Un exemple concret de ce que la réflexion théorique peut apporter !"

Jean-Paul Forceville

"Nous avons mené, dans le cadre de notre partenariat avec l'IDEI, des travaux sur des remises tarifaires et notamment sur l'impact d'une discrimination tarifaire du 2^e et 3^e degré dans le secteur postal entre clients émetteurs de courrier et agrégateurs-routeurs qui n'ont pas de demande spécifique. En clair : si l'on fait une remise tarifaire doit-on la faire au routeur ou au client ? Nous avons élaboré une théorie avec une réponse très concrète : il faut la faire au client pas au routeur qui est un intermédiaire. Seulement voilà : nous avons été poursuivis par les routeurs. Ils ont saisi l'ARCEP qui a renvoyé l'affaire à l'autorité de la concurrence. Au bout du compte, notre point de vue a été validé et les routeurs déboutés... En 2014, la même question a été posée à Bruxelles où le régulateur avait condamné la Poste belge qui avait la même analyse que nous. Le tribunal de Bruxelles a demandé à la Cour de Justice Européenne de trancher. Pas le temps de faire un mémoire écrit : nous avons eu 15 minutes pour convaincre, avec en plus un avis négatif du rapporteur ! Et bien ces 15 minutes ont suffi. C'est rarissime ! Nous avons réussi à renverser la conviction de la Cour et désormais c'est la théorie française qui prévaut ! L'exigence de rigueur scientifique donne de la crédibilité".

les travaux théoriques sur les avantages et les inconvénients des différentes méthodes de calcul du coût des obligations de service universel postal envisageables qui ont abouti à la définition, dans la 3^e directive postale européenne, d'une méthode commune basée sur la définition d'un scénario contrefactuel (méthode dite de *Profitability Cost*).

La Poste accueille chaque jour **1,7 million d'utilisateurs** dans ses 17 000 points de contact.

75 000 facteurs distribuent 6 jours sur 7, plus de 75 millions d'objets à près de 26 millions de foyers.

... Mais aussi les travaux sur le mode optimal de financement du service universel ont ainsi permis de dégager les spécificités du secteur postal et de démontrer la supériorité d'un fonds de compensation basé sur une taxe à l'objet. À l'occasion de la loi du 9 février 2010, le mécanisme d'abondement du fonds de compensation a été révisé en ce sens.



Les deux équipes lors de la rencontre des partenaires IDEI - Avril 2015

À cela s'ajoutent la définition de bonnes pratiques en matière de régulation tarifaire ou encore l'évaluation de l'aide au transport de la presse écrite, qui a permis d'en cerner les limites et de démontrer qu'une partie des bénéficiaires de cette aide était détournée au profit des annonceurs sur ce marché biface. Pour résumer, l'investissement fait dans le partenariat avec l'IDEI a probablement été l'un des plus rentables pour La Poste !

Vingt ans plus tard, le contexte a considérablement changé. Quelles thématiques, quelles réflexions vous mobilisent aujourd'hui ?

Effectivement, le contexte n'est plus du tout le même qu'en 1993. Alors qu'à l'époque, les volumes de courrier continuaient de croître, que La Poste était en monopole, en 2015, le secteur postal est totalement ouvert à la concurrence depuis maintenant plus de quatre ans, les volumes de courrier diminuent sous l'effet de la dématérialisation croissante des communications. L'avènement de la technologie numérique bouleverse en profondeur toute la société et La Poste en particulier. Le Groupe voit son modèle historique remis

en cause par les évolutions de son environnement économique, réglementaire et technologique. La révolution numérique impacte les volumes du courrier et la fréquentation des bureaux de poste, la concurrence dans le Colis-Express s'intensifie et réduit les marges, La Banque Postale évolue dans un paysage marqué par des règles prudentielles plus fortes, des taux d'intérêt historiquement bas et le développement rapide des banques en ligne. Nos réflexions actuelles portent donc sur l'analyse de l'attractivité des points de contact postaux, essentielle pour calculer le coût net de la mission d'aménagement du territoire et dimensionner au mieux notre réseau physique à l'ère numérique ; ou encore sur la tarification optimale de la livraison de colis, sujet d'importance capitale pour mieux appréhender le rôle joué par les opérateurs postaux dans la chaîne de valeur du e-commerce et sur l'impact de la tarification pratiquée par les opérateurs de livraison sur les e-commerçants et le développement du e-commerce.

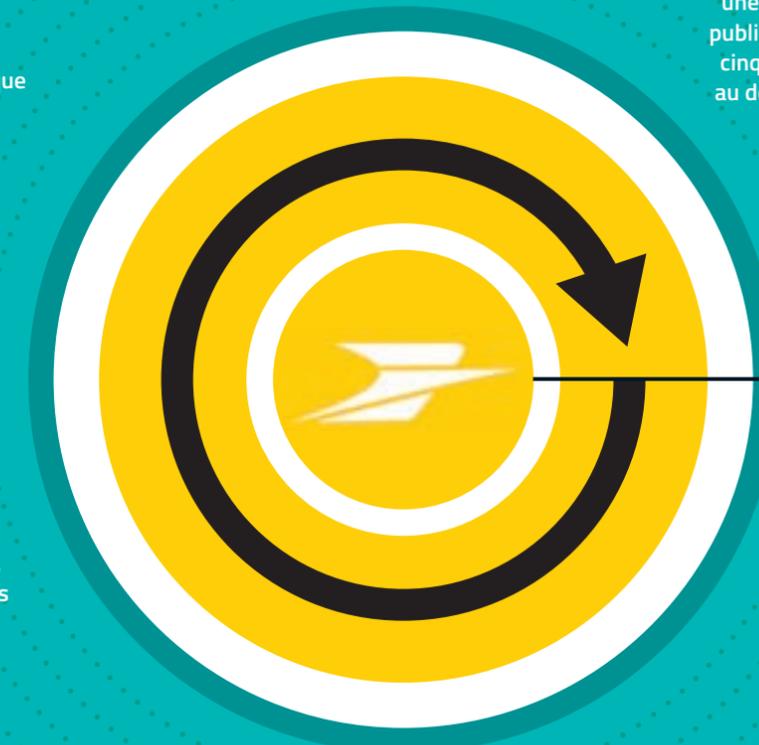
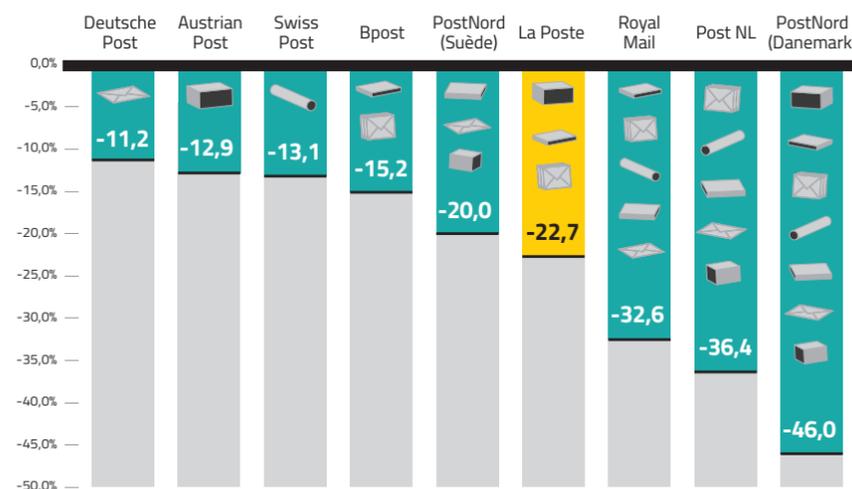
Et demain quels défis le Groupe devra-t-il relever ? Quelles sont vos attentes vis-à-vis des chercheurs qui vous accompagnent ?

Demain, le Groupe devra poursuivre ses efforts pour accélérer le développement des activités existantes, conquérir de

Aujourd'hui, La Poste est l'une des plus grandes entreprises françaises, avec plus de **22 Mds€ de chiffre d'affaires**, et le deuxième employeur du pays après l'État, avec plus de **257 000 collaborateurs**.

nouveaux territoires, assurer et moderniser les missions de service public et développer de nouvelles activités d'intérêt public, améliorer la compétitivité de l'entreprise et rétablir une bonne santé économique. Les chercheurs qui nous accompagnent depuis si longtemps et qui ont une connaissance pointue du secteur, nous aideront à relever avec succès les défis auxquels le Groupe est confronté, en défrichant de nouveaux terrains liés par exemple à la "silver economy", à l'économie numérique, à l'économie collaborative, au développement durable, à la modernisation de l'action publique... afin de participer activement au débat public sur ces différents sujets, en contribuant à l'éclairer. ■

Évolution 2007-2012 des volumes de courrier adressé entre 2007 et 2013



1991
La Poste devient un exploitant autonome de droit public.

1930
Traversée de l'Atlantique Sud par Mermoz.

1912
Premier vol postal officiel en France effectué de Nancy à Lunéville sur 27 km.

1879
Création du ministère des postes et télégraphes.

1830
Mise en place du service rural. Les campagnes sont desservies par le facteur à raison d'une distribution tous les 2 jours.

1793
Création de la 1^{ère} malle-poste.

1789
À la Révolution, les maîtres de poste perdent leur privilège. Les directeurs des 1 300 bureaux de poste sont élus au suffrage universel.

2005
Loi sur la dérégulation postale, pour faciliter l'ouverture du secteur à la concurrence. L'Autorité de Régulation des Télécoms (ART) se voit confier la régulation du secteur postal et est renommée Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP).

2006
Création de La Banque Postale le 1^{er} janvier.

2010
Le 1^{er} mars, l'établissement public industriel et commercial, Groupe La Poste, change de statut pour devenir une société anonyme à capitaux 100 % publics, aujourd'hui structurée autour de cinq branches : Courrier-Colis-Services au domicile, La Banque Postale, Réseau La Poste, GeoPost, Numérique.

2011
Le 1^{er} janvier, le marché postal européen est totalement ouvert à la concurrence.

1477
Création des relais de poste par Louis XI.

1576
Création d'offices de messagers royaux. Spécialisés dans le transport des sacs de procès, ils sont autorisés à prendre les lettres des particuliers.

Fin XVI

Apparition des premiers bureaux de poste et sans doute des premiers distributeurs.

1672
Création de la ferme générale des postes. Les fermiers rachètent les messageries.

1632
Édition de la première carte des routes de poste. Il existe à cette époque 623 relais.

1 "Ninth bi-annual Postal Economics Conference on E-commerce, Digital Economy and Delivery Services", du 31 mars au 1^{er} avril 2016, TSE, Manufacture des Tabacs, Toulouse, France

2 À noter la publication en 2005 de l'ouvrage collectif "Économie Postale - Les fondements" puis en 2010 de "Libéralisation et Services Publics, Économie Postale".

Un réseau international pour les diplômés

Fondée en 2013, l'association des diplômés de l'École TSE vise à développer les échanges au sein de la communauté des étudiants. Les initiatives lancées par ce réseau sont de plus en plus nombreuses, les événements se multiplient et le nombre de membres actifs ne cesse de croître, avec cette année, la création d'un nouveau profil : les ambassadeurs. En 2015, une animatrice a également été recrutée par l'École pour coordonner l'ensemble des actions de l'association. Tiphaine Texier présente ses missions avec enthousiasme.

"Gérer le réseau des diplômés, c'est tenir et entretenir un beau carnet d'adresses : j'encourage chacun à mettre à jour son profil sur la plateforme **Alumni**, à échanger, à partager les bonnes pratiques et à "réseauter". Cela consiste aussi à organiser des événements conviviaux avec le soutien des ambassadeurs pour préserver les liens tissés au cours des études - d'où le slogan de l'association, "Keep in touch !". C'est enfin amener les anciens à revenir à l'École dans le cadre d'un cours, d'un *business talk*, du **Business Networking Day**... et à rester en contact, même si l'école est finie parfois depuis bien longtemps !

Ma mission consiste également à encourager les anciens à nous faire parvenir en avant-première des offres de stage et d'emploi, relayées ensuite sur la page "carrière" de la plateforme pour informer nos étudiants et nos anciens diplômés : priorité au réseau ! Pour cela, je ne travaille pas seule : je m'appuie sur le bureau de l'association **TSE Alumni Network**, qui se renouvellera en novembre, et sur les ambassadeurs installés un peu partout dans le monde. C'est un rôle

nouveau au sein de l'association : les ambassadeurs sont des diplômés volontaires chargés d'animer la communauté **d'Alumni** dans leur ville ou leur région, notamment en accueillant les nouveaux venus et en organisant divers événements. Comme je ne suis pas sur place, il est judicieux de bénéficier de la présence de personnes sur le terrain qui représentent l'école. Paris, Bruxelles, Londres, Milan, Montréal, les Balkans, Shanghai... L'équipe ne cesse de s'agrandir, mais nous recrutons encore ! Je travaille également avec les chargés de réseaux d'anciens élèves d'autres universités ou écoles : inspiration, bonnes pratiques, partage d'expériences... Seul on va plus vite, mais à plusieurs on va plus loin !

Les projets en cours ? Ils sont multiples. Nous travaillons sur la possibilité pour nos diplômés de participer aux programmes de formation en intervenant dans les cours, et de faire ainsi un retour d'expérience "terrain" à nos étudiants actuels. Nous sommes aussi à l'affût d'informations mises à jour concernant nos anciens : que font-ils ? Où sont-ils ? Ceci afin de fournir un annuaire pertinent à nos membres et de les inviter à des événements dédiés, notamment par rapport au lieu où ils vivent. Nous sommes également en contact avec une coach en orientation professionnelle, avec le projet d'organiser une soirée dédiée aux enjeux du management, une autre à la confiance en soi, à l'équilibre vie privée - vie professionnelle, à la gestion du stress, à la reconversion... En parallèle, nous mettons en place un outil d'échanges de petites annonces autour des

"Un poste ouvert, riche et assez nouveau, avec une belle marge de manœuvre ! Bref, un poste passionnant, au service de nos diplômés et de nos étudiants actuels, diplômés de demain."



Tiphaine Texier

Chargée du réseau des diplômés TSE. Diplômée de l'IAE de Lyon, Tiphaine Texier a travaillé en Norvège et au Népal. Un parcours professionnel à l'étranger qui lui a permis d'allier la pratique des langues, les expériences interculturelles et la découverte de divers domaines : tourisme responsable, accompagnement de personnes autistes, vente de produits méditerranéens... De retour en France en 2014, elle a rejoint l'École de design Nantes Atlantique, en tant que chargée du recrutement international. En poste à Toulouse, depuis février 2015, elle s'est vue confier l'animation du réseau des diplômés TSE.

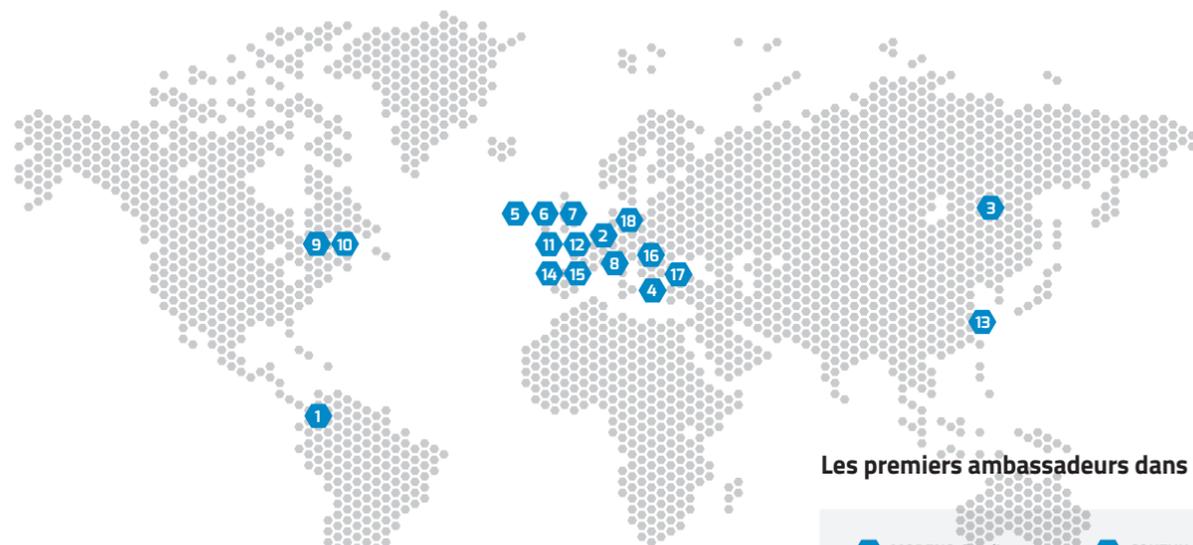
logements, pour faciliter l'insertion dans une nouvelle ville, à l'occasion d'un stage ou d'un nouveau poste. Pour le moment, elles sont centrées sur Toulouse. Nous en sommes encore aux balbutiements, mais les idées ne manquent pas pour améliorer les services que nous souhaitons offrir à notre communauté." ■

Contact

Tiphaine Texier

Chargée d'animation du réseau des alumni TSE
Tél : 05 67 73 27 96
tiphaine.texier@ut-capitole.fr

 Site du réseau des diplômés : alumni.tse-fr.eu



Les premiers ambassadeurs dans le monde

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| 1 MORENO Carolina
Bogota | 10 COUTHU-MANTA Simon
Montréal |
| 2 RAIZONVILLE Adrien
Bruxelles | 11 LAHLOU Hakim
Paris |
| 3 CAO Zhili
Chine | 12 DUPONT-COURTADE Laura
Paris |
| 4 KOCEILA Ilektra
Grèce | 13 WANG Shuyi
Shanghai |
| 5 CORRAL Guillaume
Londres | 14 SALIS Romain
Toulouse |
| 6 SALE Jonathan
Londres | 15 LAFFORGUE Zoé
Toulouse |
| 7 SCHUSEIL Philine
Londres | 16 BLAYE Benjamin
Belgrade |
| 8 GUIGLANO Anna
Milano | 17 OZTURK Ezgi
Istanbul |
| 9 CAMARA Thibault
Montréal | 18 SIMONS Juri
Berlin |

Benjamin Blaye Ambassadeur à Belgrade

Étudiant en M2 et Magistère Économétrie et statistiques. En stage à la Société Générale en Serbie

Comment vous impliquez-vous au sein de l'association ?

"La première étape est de regrouper les diplômés de la région. Étant pour le moment le seul représentant TSE en Serbie, il a fallu élargir le champ d'action... La zone balkanique recouvre une zone géographique large, et plutôt que d'organiser des afterworks, il convient de proposer des week-ends thématiques : tourisme à Belgrade, plage à Thessalonique... De nombreux diplômés sont présents en Grèce, voire en Turquie.

En quoi consiste votre rôle d'ambassadeur ?

Ce poste est récent, j'ai passé mes derniers examens à Toulouse il y a quelques mois. Ce n'est qu'une fois l'étape de recherche des diplômés achevée que pourra commencer l'organisation de week-ends. Je n'ai pas encore créé d'événement dans cette région, mais je suis en contact avec les ambassadrices TSE de Turquie et de Grèce, nous préparons ensemble un week-end à Athènes à l'automne.

Qu'est-ce que l'association et votre rôle au sein de celle-ci vous apportent ?

C'est l'occasion de rencontrer des diplômés des promotions antérieures, qui ont plus d'expérience que moi. Je pourrai en bénéficier, même grâce à des événements non professionnels. Au-delà, TSE fut une expérience extraordinaire et j'apprécie de la poursuivre même à l'étranger !

Hakim Lahlou Ambassadeur à Paris

Ingénieur du Corps des Ponts et Chaussées, ingénieur de l'École Nationale de l'Aviation Civile, diplômé en finance de Sciences Po Paris et en économie de TSE.

Chef des études économiques au sein de la sous-direction du financement et de l'économie du logement au ministère du Logement.

En quoi consiste votre rôle d'ambassadeur ?

"À gérer des actions ponctuelles qui demandent un investissement sur un temps relativement court. J'ai ainsi pris en stage dans mon service un étudiant de TSE. J'ai trouvé un stage pour un autre étudiant auprès du directeur de la stratégie d'Eutelsat. J'ai également participé au Forum annuel de l'École en 2014 et lancé une convention de recherche entre TSE et le Ministère du Logement. L'association permet de rencontrer de nombreux **Alumni** aux parcours hétérogènes, de participer à des événements conviviaux et intéressants. Côté professionnel, cela permet d'avoir un accès privilégié à certaines offres d'emploi, de stage - ou si on est l'émetteur de les porter de manière prioritaire - et d'échanger avec des professionnels d'autres secteurs, ce qui conduit parfois à faire émerger de nouvelles idées. J'ai particulièrement apprécié la rencontre organisée par l'Association, à Paris, pour célébrer l'attribution du Prix Nobel à Jean Tirole. Nous étions plus d'une centaine de participants venus d'écoles et d'horizons très différents."

Philine Schuseil Future Ambassadrice à Londres

Diplômée en économie de la Humboldt-Universität de Berlin et de TSE. Senior Associate dans le département du Conseil Économique de Deloitte UK.

Pour quelle raison avez-vous rejoint le réseau des Ambassadeurs TSE ?

"Jouer un rôle plus actif au sein de l'association des diplômés et représenter les **Alumni** de TSE à Londres en tant qu'Ambassadrice m'intéresse beaucoup. J'ai déjà eu l'opportunité d'animer un **Business Talk** pour présenter le département du Conseil Économique de Deloitte et illustrer le type de mission sur lesquelles nous travaillons. J'ai aussi communiqué des offres de stage et d'emploi au service des Relations Entreprises de l'école. Je souhaite ainsi rester en contact avec les étudiants, l'administration, les Alumni de TSE et contribuer, à mon niveau, à rendre le marché du travail hors de France plus accessible aux étudiants de TSE."

Tout pour réussir dès le lycée !

Afin de favoriser l'accès aux études supérieures en économie, avec de réelles chances de succès, l'École TSE renforce ses liens avec les lycées et propose des parcours innovants aux futurs bacheliers des sections ES. Les partenariats, initiés avec deux établissements de la métropole toulousaine, permettent de bien préparer dès l'amont, l'entrée à l'École. Ils seront étendus et développés.

"Chaque année, les lycéens viennent plus nombreux participer aux rendez-vous incontournables que sont le salon "Infosup" et la journée "Portes-Ouvertes". Et chaque année ils sont plus nombreux à s'inscrire !" constate Claire Navarro, chargée de communication de l'École TSE. "Lors de la dernière rentrée, le nombre de candidatures en 1^{ère} année a augmenté de façon nette : + 43% en Économie et Droit, + 35% en Économie Gestion et + 31% en Économie et Mathématiques." Pour faire face à ce succès, l'École qui accueille chaque année environ 2300 étudiants, dont la moitié des effectifs la 1^{ère} année, a revu les conditions d'accès. "Depuis 2014, des efforts supplémentaires sont faits pour mieux orienter les lycéens via le système



APB (admission post-bac) : un parcours "économie & gestion" ouvert à tous, où une analyse des dossiers en amont est faite pour éviter les erreurs d'orientation; deux parcours double diplôme, "Économie et Droit" avec la Faculté de Droit de l'Université Toulouse 1-Capitole et "Économie et Mathématiques" avec l'Université Paul Sabatier de Toulouse, aux effectifs limités à 100 étudiants chacun."

Parallèlement, l'École a souhaité resserrer davantage ses liens avec les établissements du secondaire. L'équipe pédagogique a ainsi mis en place un rendez-vous annuel à l'attention des professeurs de mathématiques et d'économie et des proviseurs de lycées. Durant une matinée, autour d'une conférence ou d'un exercice d'économie ludique et interactif, les équipes enseignantes des lycées et de l'École se rencontrent et échangent, avec à la clé une meilleure information pour les lycéens.

Avec le lycée Pierre-Paul Riquet de Saint-Orens-de-Gameville, l'École a également établi un programme expérimental visant à préparer les futurs bacheliers des sections ES aux études supérieures en économie.

Il comprend deux heures hebdomadaires supplémentaires en mathématiques, une heure de travaux pratiques d'économie axée sur les mathématiques, et une heure d'anglais supplémentaire. Ce dispositif s'adresse aux élèves qui ont un bon niveau en mathématiques, un projet d'études après le bac, dans les domaines économiques, de la gestion, du commerce, de la finance, et qui auraient été incités à s'orienter en filière S. Lancé en septembre 2014, suite à un travail préparatoire réalisé par les enseignants du lycée et de l'École, il sera très probablement étendu bientôt à d'autres lycées.

L'initiative **ARTE**, année de transition lycée-université mise en place avec le Lycée Rive Gauche de Toulouse en 2013 a été également pérennisée. Ce programme consiste à établir une passerelle entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur pour lutter contre l'échec et favoriser l'accès aux études longues. Pendant un an, les participants approfondissent leurs connaissances en mathématiques, économie et anglais, disciplines majeures indispensables pour poursuivre avec succès des études à l'École TSE.

Les qualités nécessaires ? "Curiosité, ouverture d'esprit et motivation", résume Claire Navarro, "sans oublier un goût prononcé pour les mathématiques qui vont servir d'outils à l'analyse économique !" ■

Gladys Nyoung Promotion 2014

"Intéressée par l'économie mais venant d'ES du Lycée Rive-Gauche, j'ai choisi ce programme car j'ai préféré me remettre à niveau en mathématiques et en anglais. L'avance prise en microéconomie, en mathématiques et en anglais est un atout. De plus, cette année préparatoire permet une bonne transition entre le lycée et la vie étudiante. Le fait d'être encadrée par l'équipe de "Passport Avenir" m'a aussi confortée dans mon projet professionnel. Je recommande ce programme à toute personne motivée, aimant l'économie, les mathématiques et qui préfère intégrer l'université avec des bases solides."



Anaïs Escanes Promotion 2014

"Je viens du lycée Pierre de Fermat à Toulouse, filière Scientifique. Je ne pensais pas être capable de poursuivre directement en économie à la fac et d'accéder à TSE, j'ai donc choisi la formation **ARTE**. Les points forts? Le fait de pouvoir se projeter dans la réussite d'études d'économie! Les cours permettent à des élèves ayant suivi une filière scientifique de découvrir l'économie et le monde universitaire. Cela donne aussi l'occasion à ceux qui hésitent encore de mûrir leur réflexion sur les études qu'ils veulent suivre."

Agenda

> 10 octobre

Rencontre Lycées - Présentation de l'École et conférence "Sexonomics" de Paul Seabright



> 27 novembre 2015

Inscrivez-vous à la 4^{ème} édition du Business Networking Day et rejoignez le réseau des entreprises et institutions partenaires de l'École TSE!

> 27 novembre 2015

AG de l'Association des diplômés - Élection du nouveau bureau.

> 28 novembre 2015

Cérémonie de "Remise des diplômes" à la promotion 2015 - Amphi Cujas

Suivez-nous

flickr

[www.flickr.com](http://www.flickr.com/photos/tseinfo/)
/125305412@N02



debate.tse-fr.eu



[www.twitter.com](https://twitter.com/TSEinfo)
/TSEinfo



[www.facebook.com](https://www.facebook.com/ecole.economie.toulouse)
/ecole.economie.toulouse



[www.youtube.com](https://www.youtube.com/channel/UCSECHANNEL)
/TSECHANNEL



ecole.tse-fr.eu

Focus sur les chiffres

Voici nos chiffres issus de l'enquête à 6/9 mois après obtention de leur diplôme de l'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) correspondant à l'insertion de nos diplômés 2014 :

47%



des diplômés trouvent un premier emploi à l'étranger.

88%



des diplômés ont un emploi.

93%



des diplômés occupent un poste de cadre.

38%



des diplômés ont été recrutés suite à leur stage de master 2.

85%



des diplômés en emploi estiment que leur poste est en adéquation avec la spécialité de leur master 2.

Economics, a living art in Toulouse



TSE est partenaire du
chœur de chambre
les-éléments.
chœur de chambre joël suhubiette

